

Insee Conjoncture

Bourgogne-Franche-Comté



N° 8

Mai 2017

Bilan économique 2016 L'économie régionale en amélioration

Avertissement

La rédaction de ce bilan économique s'échelonne de février à mai 2017. Les données analysées sont celles disponibles à la date de rédaction des différents articles. Certaines ont pu légèrement évoluer depuis.

Signes conventionnels utilisés

... Résultat non disponible

/// Absence de résultat due à la nature des choses

e Estimation

p Résultat provisoire

r Résultat révisé par rapport à l'édition précédente

n.s résultat non significatif

€ euro

M Million

Md Milliard

Sommaire

Synthèse régionale	4
L'économie régionale en amélioration	
Cadrage national	5
L'économie française accélère à peine en 2016	
Emploi	6
Le développement de l'intérim moteur de la croissance modérée de l'emploi	
Chômage	8
Baisse du chômage sauf pour les plus de 50 ans	
Démographie d'entreprises	10
Dynamisme des créations et repli des défaillances	
Construction	12
Le secteur amorce une sortie de crise	
Tourisme	14
Fréquentation stable dans les hôtels et campings de la région	
Transport	16
Consolidation pour les immatriculations et le fret routier, fragilisation dans le transport aérien	
Agriculture	18
Le lait AOP et le soja tirent leur épingle du jeu dans un contexte difficile	
Frontaliers	20
Fort ralentissement de la croissance de l'emploi frontalier	
Définitions	22

Synthèse régionale

L'économie régionale en amélioration

Guillaume Volmers, Insee Bourgogne-Franche-Comté

En 2016, des vents contraires ont restreint l'accélération de la croissance française (+ 1,3 %). La consommation des ménages a été altérée par un rebond du cours du pétrole et les attentats perpétrés en 2015 et 2016 ont pesé sur le tourisme. Mais la reprise est bien là.

Dans ce contexte, l'économie de la Bourgogne-Franche-Comté présente un bilan qui porte à l'optimisme : les résultats sont meilleurs que l'année précédente mais demandent à être confirmés en 2017.

Le développement de l'intérim moteur de la croissance modérée de l'emploi

En 2016, la Bourgogne-Franche-Comté a gagné 2 900 emplois, soit une hausse de 0,5 % en un an moins dynamique qu'en France métropolitaine (+ 1,2 %). Dans la région, le tertiaire marchand est en bonne santé en grande partie grâce au dynamisme de l'intérim (+ 13,4 %). Les services aux entreprises, l'hébergement-restauration, les transports et l'information-communication créent des emplois. À l'inverse, l'industrie en supprime, la construction aussi, mais dans ce secteur le rythme de destruction est ralenti par rapport aux années précédentes.

Baisse du chômage sauf pour les plus de 50 ans

Fin 2016, le taux de chômage s'établit à 8,8 % en Bourgogne-Franche-Comté, soit une diminution de 0,4 point en un an. L'amélioration sur le front du chômage concerne tous les départements. Le nombre de demandeurs d'emploi en fin de mois inscrits à Pôle emploi diminue dans la région. Cette baisse est particulièrement importante chez les moins de 25 ans (- 8,3 %) ; à l'inverse le nombre de demandeurs d'emploi de 50 ans et plus continue d'augmenter (+ 3,5 %).

Dynamisme des créations et repli des défaillances

15 700 entreprises sont créées en Bourgogne-Franche-Comté, soit une augmentation de 2,5 % par rapport à 2015

qui compense partiellement le fort repli enregistré l'année précédente (- 9,2 %). La progression du nombre de créations concerne principalement les entreprises créées hors micro-entrepreneurs. À l'inverse, les créations d'entreprises selon le régime du micro-entrepreneur, 6 500, continuent de baisser : - 5,6 % . Dans le même temps, les défaillances d'entreprises diminuent fortement : 2 100 entreprises ont déposé le bilan, soit une baisse de 13,4 % par rapport à l'année 2015. L'année 2016 confirme ainsi une conjoncture économique favorable qui se répercute aussi bien sur les créations que sur les défaillances d'entreprises.

Le secteur de la construction amorce une sortie de crise

Le secteur de la construction montre des signes d'embellie. Après quatre années consécutives de baisse, le nombre de permis de construire est en hausse en Bourgogne-Franche-Comté. La reprise est cependant plus timide concernant la construction effective de logements. La construction autorisée de surfaces de locaux non résidentiels montre également des signes encourageants. Enfin, les ventes de logements neufs progressent légèrement en 2016, portées par l'augmentation des ventes d'appartements.

Fréquentation stable dans les hôtels et campings de la région

La fréquentation touristique est stable dans la région en 2016 par rapport à 2015, aussi bien dans les hôtels que dans les campings. Le nombre de nuitées hôtelières comme celui des nuitées de plein air diminue cependant dans quatre départements sur huit. Les hôtels de Bourgogne-Franche-Comté ont accueilli moins de touristes étrangers que l'année précédente contrairement aux campings dont la clientèle étrangère s'est développée.

Consolidation pour le fret routier et les immatriculations, fragilisation dans le transport aérien

L'activité de transport aérien de passagers dans la région décroche ; la fermeture de plusieurs lignes low cost au sein de l'aéroport Dole-Jura fait chuter la fréquentation des vols commerciaux. En revanche, le fret routier de marchandises semble bénéficier d'un sursaut. Le marché automobile confirme, quant à lui, la reprise des immatriculations de véhicules neufs, amorcée l'année précédente, mais ce rebond est moindre qu'au niveau national.

Le lait AOP et le soja tirent leur épingle du jeu dans un contexte difficile

En 2016, le vignoble de Bourgogne-Franche-Comté a été durement touché par des accidents climatiques. Les cours du vin sont en hausse. Le climat humide et le manque d'ensoleillement au printemps ont également été défavorables aux grandes cultures dont les productions baissent à l'exception du soja qui progresse considérablement. La filière lait est marquée par deux tendances contraires : le prix du lait AOP augmente tandis que celui du lait conventionnel chute. Le bilan de l'année est également maussade pour les producteurs de viande bovine

Fort ralentissement de la croissance de l'emploi frontalier

La croissance du nombre de travailleurs frontaliers se poursuit mais à un rythme de plus en plus faible : 34 300 personnes résident en Bourgogne-Franche-Comté et travaillent en Suisse, soit 0,3 % de plus que fin 2015. En particulier, le nombre de frontaliers n'augmente pratiquement plus dans le canton de Vaud, qui reste cependant le lieu de travail privilégié des navetteurs de Bourgogne-Franche-Comté. Le canton de Neuchâtel, deuxième destination des frontaliers de la région, enregistre même une diminution. Les effectifs de frontaliers augmentent cependant toujours dans le canton du Jura suisse. ■

Contexte national

L'économie française accélère à peine en 2016

Clément Bortoli, Division Synthèse conjoncturelle

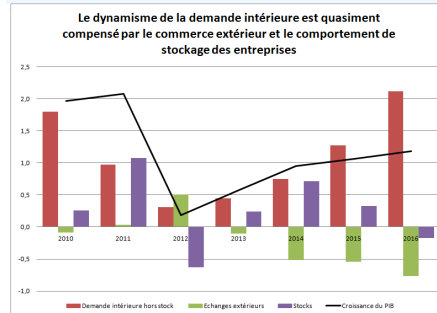
La reprise se confirme dans la zone euro

En 2016, l'activité mondiale augmente à un rythme presque identique à celui des années précédentes : + 3,0 % après + 3,1 % en 2015 et + 3,4 % en 2014. L'activité reprend quelques couleurs dans les pays émergents après un fort ralentissement l'année passée : la croissance économique chinoise se stabilise, après cinq années de diminution, et l'activité se contracte moins fortement qu'en 2015 chez les grands exportateurs de matières premières que sont le Brésil et la Russie. Dans les économies avancées, l'activité ralentit (+ 1,7 % après + 2,0 % en 2015) essentiellement du fait des États-Unis (+ 1,6 % après + 2,6 %) où la demande des entreprises s'infléchit nettement, notamment dans le secteur minier. La croissance britannique reste allante, un peu moins toutefois que l'année précédente (+ 1,8 % après + 2,2 %). Dans la zone euro, la reprise se confirme : + 1,6 % après + 1,5 %. Plusieurs facteurs externes favorisent l'activité européenne. D'une part, la baisse des cours du pétrole et des autres matières premières, entamée en 2015, se prolonge en 2016, ce qui soutient le pouvoir d'achat des ménages, et donc leur consommation. D'autre part, la politique monétaire de la Banque centrale européenne (BCE) reste accommodante en maintenant les taux d'intérêt à un niveau faible et en soutenant la reprise du crédit aux entreprises, ce qui favorise leur investissement. Les disparités de croissance demeurent : elle est plus soutenue en Espagne et en Allemagne qu'en France et en Italie. Au total, le commerce mondial ralentit en 2016, à + 1,5 %, soit sa plus faible croissance depuis 2009, essentiellement du fait de l'atonie persistante des importations émergentes et du ralentissement américain.

L'économie française accélère à peine en 2016

Dans le mouvement européen, la croissance française s'élève légèrement : le PIB progresse de 1,2 % en volume, après + 1,1 % en 2015. Il s'agit de la plus forte croissance depuis 2011 (*graphique 1*).

1 Évolution du PIB en volume et contribution à cette évolution



Source : Insee, comptes nationaux, base 2010

La demande intérieure hors stocks accélère nettement (contribution de + 2,1 points à la croissance du PIB en 2016 contre + 1,3 point en 2015), portée par les ménages : leur consommation gagne en dynamisme (+ 2,3 % après + 1,4 %), dans le sillage de leur pouvoir d'achat, et leur investissement rebondit après plusieurs années de repli (+ 2,4 % après - 2,1 %). Du côté de la demande publique, la consommation des administrations accélère légèrement (+ 1,3 % après + 1,1 %) tandis que leur investissement cesse quasiment de diminuer (- 0,1 % après - 3,0 %). Enfin, l'investissement des entreprises non financières accélère un peu plus encore (+ 3,6 % après + 3,1 %). La production de services marchands continue de progresser mais ralentit légèrement (+ 0,7 % après + 0,9 % en 2012), de même que celle des services non marchands (+ 1,5 % après + 1,6 % en 2012).

En revanche, le comportement de stockage des entreprises se retourne (contribuant pour - 0,2 point à la croissance annuelle, après + 0,3 point en 2015) et le commerce extérieur pèse davantage sur la croissance qu'en 2015 (- 0,8 point contre - 0,5 point) : en effet, les exportations ralentissent fortement alors que les importations gardent un rythme soutenu.

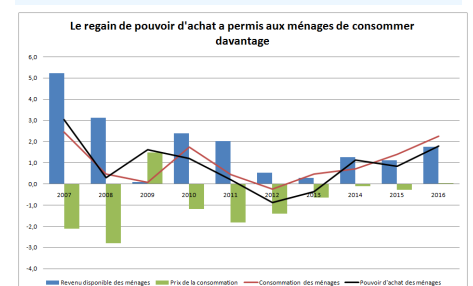
L'emploi total accélère

L'emploi total accélère : + 215 000 sur un an fin 2016, après + 121 000 un an auparavant. Il est porté par l'emploi salarié marchand non agricole (+ 193 000 après + 99 000) qui bénéficie de la légère accélération de l'activité marchande et des dispositifs de baisse du coût du travail qui enrichissent la croissance en emploi. Ainsi, le taux de chômage en France entière continue de baisser modérément, passant de 10,2 % fin 2015 à 10,0 % fin 2016.

Le pouvoir d'achat des ménages accélère nettement

En moyenne annuelle, les prix de la consommation se replient légèrement en 2016 (- 0,1 % après + 0,3 %), tandis que le revenu disponible des ménages accélère (+ 1,7 % après + 1,1 %). Ainsi, le pouvoir d'achat des ménages gagne de la vigueur (+ 1,8 % après + 0,8 %), retrouvant une croissance inédite depuis 2007 (*graphique 2*).

2 Évolution du PIB en volume et contribution à cette évolution



Source : Insee, comptes nationaux, base 2010

Emploi

Le développement de l'intérim moteur de la croissance modérée de l'emploi

En 2016, la Bourgogne-Franche-Comté a gagné 2 900 emplois, soit une hausse de 0,5 % en un an moins dynamique qu'en France métropolitaine (+ 1,2 %). Dans la région, le tertiaire marchand est en bonne santé en grande partie grâce au dynamisme de l'intérim (+ 13,4 %). À l'inverse, les secteurs de l'industrie et de la construction subissent des destructions d'emplois.

Guillaume Volmers, Insee

Hausse de l'emploi salarié en Bourgogne-Franche-Comté

Fin 2016, la région compte 593 700 salariés dans les secteurs principalement marchands hors agriculture et particuliers employeurs, soit 2 900 emplois de plus qu'un an auparavant. L'emploi progresse ainsi de 0,5 % sur un an, soit deux fois moins qu'au niveau national où il augmente de 1,2 % (*figure 1*). La Bourgogne-Franche-Comté fait partie des trois régions ayant une croissance de l'emploi inférieure à 1 % avec la Normandie et le Grand Est.

Cette légère progression de l'emploi n'est effective que dans quatre des huit départements de la région : la Côte-d'Or (+ 1,5 %), le Jura (+ 1,1 %), le Doubs (+ 1 %) et le Territoire de Belfort (+ 0,3 %). Dans l'Yonne, le nombre d'emplois reste stable (*figure 2*).

L'intérim porte la croissance de l'emploi régional

L'intérim enregistre un fort développement en 2016 (+ 13,4 % en un an), légèrement supérieur à celui de la moyenne de France métropolitaine (*figure 4*). Avec une création nette de 4 100 emplois, l'intérim dynamise l'ensemble de l'emploi salarié régional (+ 2 900 emplois au total mais – 1 200 hors intérim).

Cette progression de l'intérim, effective dans tous les départements, est particulièrement forte dans le Territoire de Belfort (+ 22,5 %), le Doubs (+ 20 %) et le Jura

(+ 19 %). En Côte-d'Or, malgré une évolution moindre (+ 15,6 %), 800 emplois intérimaires ont été gagnés.

L'emploi dans l'industrie toujours en baisse

La Bourgogne-Franche-Comté perd plus de 3 200 emplois industriels en 2016. Cette baisse de 1,8 %, deux fois plus élevée qu'en moyenne en France métropolitaine, s'inscrit dans la continuité de la tendance observée entre 2010 et 2015 (*figures 1 et 3*). Trois départements sont plus particulièrement touchés : le Doubs, avec 800 suppressions d'emplois industriels, la Saône-et-Loire (– 700) et la Nièvre (– 450).

Cet effritement de l'emploi n'épargne aucun secteur de l'industrie. Il est toutefois plus marqué dans la fabrication de matériels de transport (– 3,5 %) et dans celle des biens d'équipements (– 3 %). Le secteur de l'industrie agro-alimentaire et celui de l'énergie, eau et déchets, qui résistaient bien les années précédentes, décrochent en 2016.

Une inflexion à la baisse dans la construction

Comme au niveau national, le nombre d'emplois dans la construction diminue en Bourgogne-Franche-Comté (– 1,3 %). Cependant, cette baisse s'atténue par rapport à la tendance des dernières années (*figures 1 et 3*). Les suppressions d'emplois dans la construction affectent tous les départements. Elles sont cependant plus

prononcées dans la Nièvre (– 5,1 %) et dans l'Yonne (– 3 %) alors qu'en Saône-et-Loire, les effectifs sont quasi stables (*figure 2*).

Les services aux entreprises, l'hébergement-restauration, les transports et l'information-communication créent des emplois

Le secteur tertiaire marchand hors intérim gagne 2 700 emplois, soit une hausse de 0,8 %, inférieure à celle de la France métropolitaine (+ 1,4 %). Les secteurs des services aux entreprises (+ 1 200), de l'hébergement-restauration (+ 1 100), des transports (+ 600) et de l'information-communication (+ 200) portent la croissance de l'emploi en 2016. Le nombre de salariés du commerce et des services aux ménages reste stable. Les services financiers et immobiliers sont en retrait (*figure 1*).

Trois départements concentrent l'augmentation du nombre d'emplois du secteur tertiaire hors intérim : la Côte-d'Or (+ 1 400), le Doubs (+ 700) et le Jura (+ 400).

Dans le commerce, le nombre d'emplois progresse dans le Jura (+ 2,2 %), le Territoire de Belfort (+ 1,2 %) et le Doubs (+ 0,7 %), contrairement à l'Yonne (– 2,1 %), la Nièvre (– 1,3 %), la Haute-Saône (– 0,5 %) et la Saône-et-Loire (– 0,2 %) qui comptent moins de salariés qu'un an auparavant. En Côte-d'Or les effectifs restent inchangés.

Pour en savoir plus

- Ulrich A., Volmers G., « Une dynamique porteuse d'espoir », *Insee Conjoncture Bourgogne-Franche-Comté*, n°7, avril 2017
- Passeron V., Roucher D., Patier B., Virely B., « Le pouvoir d'achat ralentit, le climat conjoncturel reste favorable », *Insee Note de Conjoncture*, mars 2017

1 Emploi salarié des secteurs principalement marchands

en %

Secteur d'activité - NAF rév. 2, 2008	2016 T4 (en milliers)	Glissement annuel		Glissement annuel moyen 2015/2010 (1)	
		Bourgogne-Franche-Comté	Bourgogne-Franche-Comté	France métropolitaine	Bourgogne-Franche-Comté
Industrie	171,9	-1,8	-0,8	-1,6	-0,9
Industrie agro-alimentaire	25,1	-1,2	0,7	-0,4	-0,1
Energie, eau, déchets, cokéfaction et raffinage	12,0	-2,3	-1,6	-0,2	0,3
Biens d'équipement	23,6	3,0	2,0	2,2	1,2
Matériels de transport	24,5	-3,5	-1,1	-2,1	-0,7
Autres branches industrielles	86,7	-1,2	-0,7	-1,9	-1,5
Construction	49,8	-1,3	-0,8	-3,3	-1,9
Tertiaire marchand	372,0	1,9	2,0	0,0	0,6
Commerce	120,9	0,1	0,7	0,1	0,2
Transports	52,3	1,1	0,8	-0,5	-0,1
Hébergement - restauration	31,4	3,5	2,1	0,2	1,2
Information - communication	8,5	2,2	3,1	-1,3	0,6
Services financiers	22,4	-0,6	1,0	-0,1	0,6
Services immobiliers	6,9	-1,5	0,7	-0,6	-0,1
Services aux entreprises	65,6	1,8	2,1	0,8	1,5
Services aux ménages	29,8	0,0	1,9	0,2	0,5
Intérim	34,4	13,4	12,0	0,0	-0,4
Total	593,7	0,5	1,2	-0,8	0,0

Notes : données CVS. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires.

(1) : glissement annuel qu'aurait connu l'emploi salarié du secteur, si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.

Champ : emploi salarié en fin de trimestre hors agriculture, secteurs principalement non marchands et salariés des particuliers employeurs.

Source : Insee, estimations d'emploi.

2 Emploi salarié par département et par secteur

en %

	2016 T4 (en milliers)	Glissement annuel					Total
		Industrie	Construction	Tertiaire marchand	dont Commerce	dont Intérim	
Côte-d'Or	129,4	-1,0	-0,6	2,5	0,0	15,6	1,5
Doubs	123,5	-1,9	-1,0	3,0	0,7	19,7	1,0
Jura	53,8	-1,3	-1,1	3,1	2,2	18,9	1,1
Nièvre	36,6	-4,6	-5,1	1,0	-1,3	10,9	-1,0
Haute-Saône	38,8	-1,8	-2,4	0,3	-0,5	0,9	-0,8
Saône-et-Loire	114,6	-2,0	-0,2	0,6	-0,2	6,8	-0,3
Yonne	66,6	-1,5	-3,0	1,0	-2,1	10,7	-0,0
Territoire de Belfort	30,5	-2,5	-1,6	1,7	1,2	22,5	0,3
Bourgogne-Franche-Comté	593,7	-1,8	-1,3	1,9	-0,1	13,4	0,5

Notes : données CVS. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires.

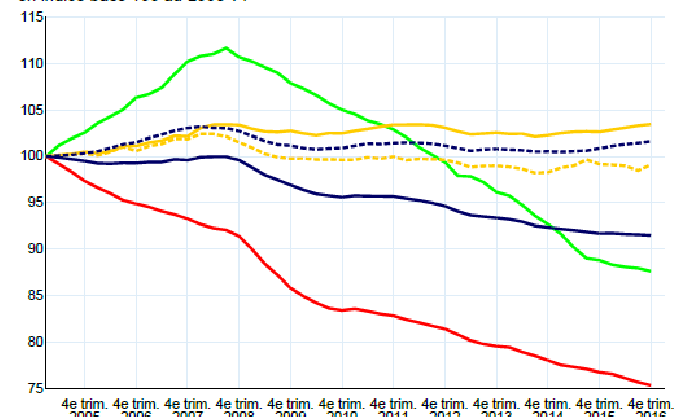
Champ : emploi salarié en fin de trimestre hors agriculture, secteurs principalement non marchands et salariés des particuliers employeurs.

Source : Insee, estimations d'emploi.

3 Évolution trimestrielle de l'emploi salarié des secteurs principalement marchands dans la région Bourgogne-Franche-Comté

- Industrie
- Construction
- Tertiaire principalement marchand hors intérim
- dont Commerce
- Emploi hors intérim Bourgogne-Franche-Comté
- Emploi hors intérim France métropolitaine

en indice base 100 au 2005 T1



Note : données CVS

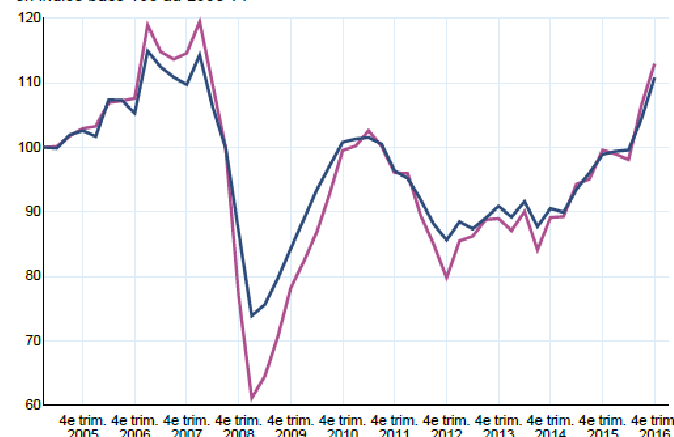
Champ : emploi salarié en fin de trimestre hors agriculture, secteurs principalement non marchands et salariés des particuliers employeurs.

Source : Insee, estimations d'emploi.

4 Évolution trimestrielle de l'emploi intérimaire

- Bourgogne-Franche-Comté
- France métropolitaine

en indice base 100 au 2005 T1



Notes : données CVS. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires.

Champ : emploi intérimaire en fin de trimestre.

Source : Insee, estimations d'emploi.

Chômage

Baisse du chômage sauf pour les plus de 50 ans

Fin 2016, le taux de chômage s'établit à 8,8 % en Bourgogne-Franche-Comté, soit une diminution de 0,4 point en un an. Tous les départements de la région enregistrent une baisse de leur taux de chômage. Le nombre de demandeurs d'emploi en fin de mois inscrits à Pôle emploi dans la région diminue par rapport à l'année précédente. Cette baisse est particulièrement importante chez les moins de 25 ans (-8,3 %) ; à l'inverse le nombre de demandeurs d'emploi de 50 ans ou plus continue d'augmenter.

Guillaume Volmers (Insee)

Le taux de chômage continue à décroître

Fin 2016, le taux de chômage s'élève à 8,8 % de la population active en Bourgogne-Franche-Comté. Il est toujours inférieur à celui de la France métropolitaine où il atteint 9,7 %. Le taux de chômage se replie de 0,4 point sur un an, contre 0,2 point au niveau national.

Tous les départements profitent de ce repli. C'est dans le Territoire de Belfort que la baisse a été la plus forte (-0,6 point) ; le département reste cependant le plus affecté par le chômage (10,6 %). En Côte-d'Or et dans la Nièvre, le taux de chômage recule de 0,5 point ; il se replie de 0,4 point en Saône-et-Loire, de 0,3 point dans le Doubs, l'Yonne mais aussi dans le Jura, département le plus épargné avec le plus faible taux de chômage de la région. La baisse la moins prononcée, 0,1 point, est en Haute-Saône (*figure 1*).

Baisse du nombre de demandeurs d'emploi

En Bourgogne-Franche-Comté, 216 700 demandeurs d'emploi de catégorie A,B,C sont inscrits à Pôle emploi fin 2016, soit 3 700 de moins que l'année précédente. Cette diminution de 1,7 % sur un an est plus marquée que celle observée en moyenne en France métropolitaine (-0,1 %) (*figure 2*). Elle résulte du repli très prononcé du nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A, d'autant plus que la hausse se poursuit pour ceux qui exercent une activité réduite (+3,3 %).

Le nombre d'inscrits à Pôle emploi (A,B,C) baisse dans tous les départements de la région. C'est en Côte-d'Or que la diminution est la plus marquée (-3,9 %) : elle concerne les demandeurs d'emploi de catégorie A et aussi, dans une moindre mesure ceux exerçant une activité réduite (-0,4 %). C'est dans le Jura et l'Yonne que le recul est le moins fort (-0,1 %). Pour la catégorie A seule, la Nièvre enregistre la plus forte décreue (-7,5 %) et la Haute-Saône la plus faible (-2,6 %).

Amélioration pour les demandeurs d'emploi de longue durée

Le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi depuis un an ou plus se replie en 2016 après plusieurs années de progression. Il décroît de 4,8 % en un an soit 4 800 demandeurs en moins. Dans la région, ils sont ainsi 94 700 à la recherche d'un emploi depuis un an ou plus et représentent 44 % des demandeurs d'emploi.

Les plus fortes baisses d'inscrits concernent le Territoire de Belfort (-9,1 %), la Haute-Saône (-9 %), le Doubs (-7,8 %) et la Nièvre (-7,6 %). Dans l'Yonne, en Côte-d'Or et en Saône-et-Loire la diminution est moins marquée (entre -3,7 et -2 %). Dans le Jura, au contraire le nombre de demandeurs d'emploi de longue durée poursuit sa progression (+0,2 %) mais à un rythme nettement atténué (+10 % en 2015).

Net recul du chômage des jeunes

Entre fin 2015 et fin 2016, le nombre de demandeurs d'emploi de moins de 25 ans diminue de 8,3 % dans la région. Tous les départements profitent de cette amélioration. Les baisses les plus notables (-11 %) concernent le Doubs, le Territoire de Belfort et la Côte-d'Or.

Deux facteurs participent à cette diminution : les jeunes qui arrivent sur le marché du travail sont moins nombreux car issus des classes d'âge creuses du milieu des années 90. Par ailleurs, les politiques de l'emploi leur permettent d'accéder à des contrats dédiés (emplois d'avenir, contrats starter, contrats d'insertion dans la vie sociale et contrats d'apprentissage) ou qui ne leur sont pas spécifiquement destinés (contrats uniques d'insertion).

Les demandeurs d'emploi de 50 ans ou plus sont toujours plus nombreux

En 2016, en Bourgogne-Franche-Comté, le nombre de demandeurs d'emploi âgés de 50 ans ou plus augmente de 1 900, soit une progression de 3,5 %. Cette hausse est plus faible que celle de l'année dernière où elle atteignait 7,8 %.

Cette augmentation est effective dans tous les départements. Le Jura, comme l'an dernier, enregistre la plus forte progression (+7 %). Le Territoire de Belfort (+1,2 %), la Nièvre (+1,4 %) et la Haute-Saône (+1,5 %) sont moins touchés. ■

Pour en savoir plus

- « Pour comprendre... la mesure du chômage » Insee en Bref, mai 2016, <http://www.insee.fr/fr/publications-et-services/insee-bref/pdf/insee-en-bref-chomage.pdf>
- Ulrich A., Volmers G., « Une dynamique porteuse d'espoir », Insee Conjoncture Bourgogne-Franche-Comté, n°7, avril 2017

1 Taux de chômage

en % de la population active

	2015 T4	2016 T1	2016 T2	2016 T3	2016 T4 (p)	Évolution 2016T4/2015T4 (en points de %)
Côte-d'Or	8,6	8,5	8,4	8,3	8,1	-0,5
Doubs	9,3	9,2	9,1	9,2	9,0	-0,3
Jura	7,6	7,6	7,5	7,6	7,3	-0,3
Nièvre	9,5	9,3	9,2	9,2	9,0	-0,5
Haute-Saône	9,4	9,3	9,2	9,4	9,3	-0,1
Saône-et-Loire	9,2	9,2	9,1	9,1	8,8	-0,4
Yonne	9,7	9,6	9,5	9,7	9,4	-0,3
Territoire de Belfort	11,2	11,1	10,8	10,9	10,6	-0,6
Bourgogne-Franche-Comté	9,2	9,1	8,9	9,0	8,8	-0,4
France métropolitaine	9,9	9,9	9,6	9,8	9,7	-0,2

p : données provisoires.

Notes : données CVS.

Source : Insee, taux de chômage au sens du BIT et taux de chômage localisé.

2 Demandeurs d'emploi en fin de mois

	Demandeurs d'emploi au 31/12/2016 (en milliers)		Évolution 2016/2015 (en %) (1)	
	Catégories A, B, C	Catégorie A	Catégories A, B, C	Catégorie A
Hommes	106,4	70,1	-2,6	-5,1
Femmes	110,3	61,8	-0,8	-4,1
Moins de 25 ans	32,5	19,8	-8,3	-10,8
25 à 49 ans	129,1	75,6	-2,0	-5,4
50 ans ou plus	55,1	36,5	3,5	0,9
Inscrits depuis un an ou plus	94,7	nd	-4,8	nd
Bourgogne-Franche-Comté	216,7	131,9	-1,7	-4,6
France métropolitaine	5 546,7	3 529,6	-0,1	-3,0

nd : données non disponibles.

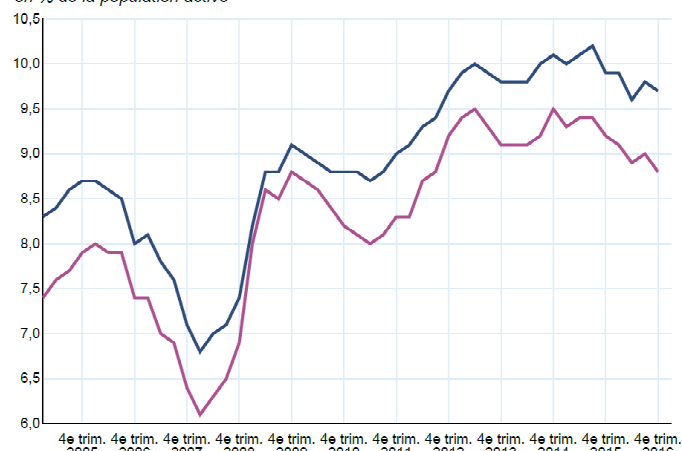
Note : données brutes.

Sources : Pôle emploi ; DARES.

3 Évolution trimestrielle du taux de chômage

— Bourgogne-Franche-Comté — France métropolitaine

en % de la population active



Notes : données CVS. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires..

Source : Insee, taux de chômage au sens du BIT et taux de chômage localisé.

Démographie d'entreprises

Dynamisme des créations et repli des défaillances

En 2016, 15 700 entreprises sont créées en Bourgogne-Franche-Comté, soit une augmentation de 2,5 % par rapport à 2015. Cette augmentation compense partiellement le fort repli enregistré l'année précédente (-9,2 %). La progression du nombre de créations concerne principalement les entreprises créées hors micro-entrepreneurs. À l'inverse, les créations d'entreprises selon le régime du micro-entrepreneur continuent d'enregistrer une baisse : -5,6 % avec 6 500 créations. Dans le même temps, les défaillances d'entreprises sont en forte chute : 2 100 entreprises ont déposé le bilan, soit une baisse de 13,4 % par rapport à l'année 2015. L'année 2016 confirme ainsi une stabilisation de la situation économique qui se répercute aussi bien sur les créations que sur les défaillances d'entreprises.

Julie Pariente, Insee

En 2016, 15 700 entreprises sont créées en Bourgogne-Franche-Comté dans l'ensemble des activités marchandes non agricoles : 4 600 entreprises individuelles hors micro-entreprises, 6 500 micro-entreprises et 4 600 sociétés. Le nombre de créations d'entreprises augmente moins fortement en Bourgogne-Franche-Comté qu'en moyenne en France métropolitaine (+2,5 % contre +5,6 %) (*figure 1*). Cette progression compense partiellement le repli enregistré l'année précédente dans la région. Cependant, le nombre de créations d'entreprises est en-dessous du niveau des années 2009 à 2014 en raison de la chute du nombre de créations de micro-entreprises.

Perte d'attrait du régime du micro-entrepreneur

Les immatriculations de micro-entreprises de la région sont en repli par rapport à 2015 (-5,6 %), alors que leur nombre se stabilise en France métropolitaine (-0,1 %). Les modifications successives apportées au régime de l'auto-entrepreneur ainsi que la requalification en micro-entrepreneur suite à l'instauration de la loi relative à l'artisanat, au commerce et aux très petites entreprises dite loi Pinel, continuent de peser sur ces demandes d'immatriculations (cf. *Définitions in « Pour en savoir plus »*).

Comme en 2015, les créateurs délaissent le régime du micro-entrepreneur au profit des entreprises individuelles : ces dernières progressent ainsi de 9,6 %. Au niveau national, l'augmentation est légèrement supérieure (+10,3 %). Le constat est identique en ce qui concerne le nombre de créations sous forme sociétaire : une

croissance soutenue pour la région, mais moindre qu'au niveau national (+8,7 % contre +9,8 %).

Ainsi, la répartition, par type, des entreprises créées en 2016 dans la région, reste à l'image de celle de 2015. Alors que deux ans auparavant le statut d'auto-entrepreneur représentait plus de 57 % des créations d'entreprises, celui de micro-entrepreneur ne représente plus que 41,4 % des créations mais reste quand même le plus important. Par ailleurs, les entreprises individuelles et les sociétés représentent chacune 29,3 % des créations (*figure 2*).

Reprise des créations dans la construction, l'industrie encore en recul

En 2016, le secteur « commerce, transport, hébergement et restauration » regroupe 29,9 % des entreprises créées en Bourgogne-Franche-Comté, les services aux particuliers 24,9 %, les services aux entreprises 26,6 %, la construction 12,7 % et l'industrie 5,9 %.

Dans la région, les secteurs qui enregistrent les baisses les plus fortes du nombre de créations sous le régime micro-entrepreneur sont la construction et l'industrie (respectivement -11,2 % et -8 %) (*figure 3*).

En ce qui concerne les créations d'entreprises individuelles hors micro-entreprises, en Bourgogne-Franche-Comté, le secteur de l'industrie est le seul à enregistrer une baisse (-13,1 %). À l'inverse, celui des services aux entreprises enregistre la plus forte hausse (+20,9 %).

Pour les créations de sociétés, le secteur de la construction, particulièrement en baisse

en 2015 rebondit en 2016 (+17,8 %) dans la région.

Créations en retrait seulement en Haute-Saône

En 2016, le nombre de créations d'entreprises, y compris micro-entreprises, repart à la hausse dans sept des huit départements de Bourgogne-Franche-Comté. La progression de l'ensemble des créations d'entreprises s'échelonne de +0,9 % pour la Côte-d'Or à +8,3 % pour le Territoire de Belfort. Seule la Haute-Saône enregistre un nouveau repli de 1,9 %.

Chute des défaillances d'entreprises

En 2016, près de 2 100 entreprises de Bourgogne-Franche-Comté sont placées en redressement ou en liquidation judiciaire. Sur un an, le nombre de défaillances d'entreprises recule fortement par rapport à l'année précédente et de manière plus marquée dans la région qu'en France métropolitaine (respectivement -13,4 % et -8,1 %) (*figure 4*). Le secteur des services aux particuliers et le secteur agricole enregistrent les plus fortes baisses de la région alors qu'ils étaient à l'origine de l'augmentation des défaillances en 2015 (*figure 5*).

L'ensemble des départements enregistrent une forte baisse des défaillances d'entreprises. Le Jura, le Territoire de Belfort et le Doubs sont les départements pour lesquels les défaillances baissent le plus. ■

Pour en savoir plus

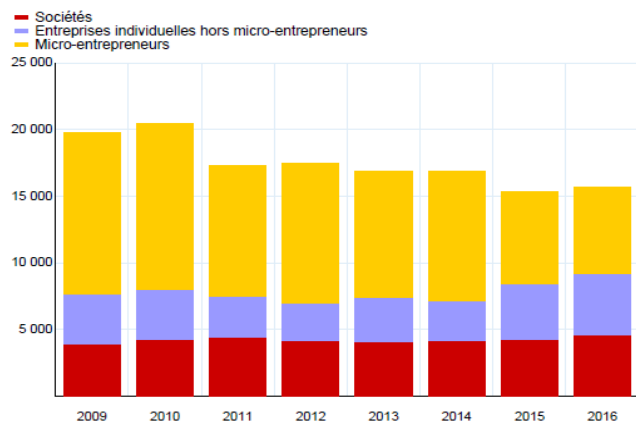
- Bonnetête F., Bignon N., « Les créations d'entreprises en 2016 », *Insee Première* n° 1631, Janvier 2017

1 Créations d'entreprises par département

	en %				
	Sociétés	Entreprises individuelles hors micro-entrepreneurs	Régime de micro-entrepreneur	Ensemble	
	Évolution 2016/2015	Évolution 2016/2015	Évolution 2016/2015	Créations en 2016 (nombre)	Évolution 2016/2015
Côte-d'Or	16,0	15,5	-16,5	3 383	0,9
Doubs	5,7	7,8	-0,7	3 233	3,6
Jura	11,1	19,7	-7,9	1 458	5,7
Nièvre	6,8	-6,7	3,7	988	1,6
Haute-Saône	0,4	3,5	-9,9	1 075	-1,9
Saône-et-Loire	6,8	4,2	0,4	2 987	3,0
Yonne	8,7	21,2	-11,0	1 834	1,4
Territoire de Belfort	4,9	3,3	14,8	746	8,3
Bourgogne-Franche-Comté	8,7	9,6	-5,6	15 704	2,5
France métropolitaine	9,8	10,3	-0,1	538 338	5,6

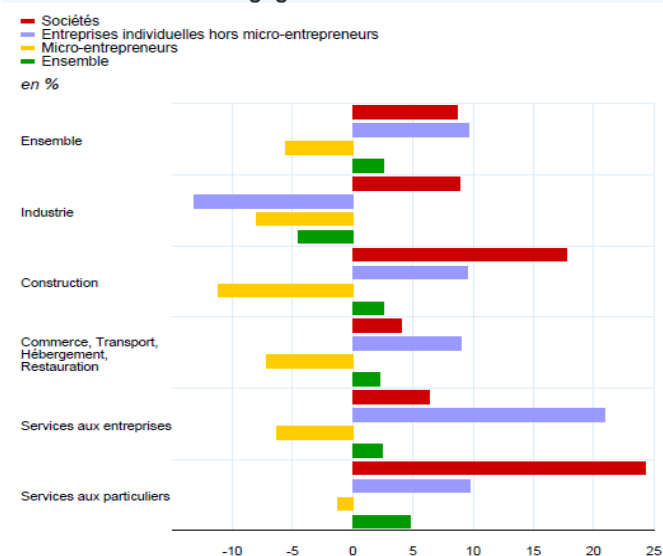
Note : données brutes.
 Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles.
 Source : Insee, REE (Répertoire des Entreprises et des Établissements - Sirene)

2 Créations d'entreprises en Bourgogne-Franche-Comté



Note : nombre de créations brutes.
 Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles.
 Source : Insee, REE (Répertoire des Entreprises et des Établissements - Sirene)

3 Évolution annuelle du nombre de créations d'entreprises entre 2015 et 2016 en Bourgogne-Franche-Comté



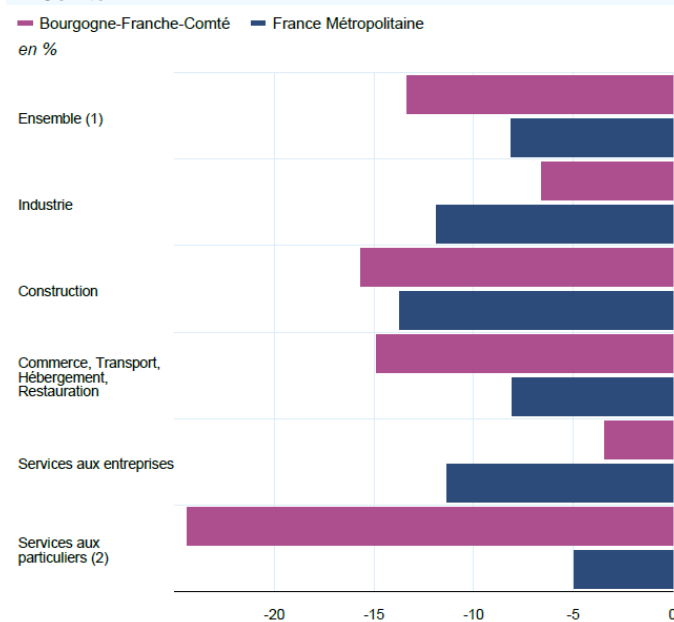
Note : nombre de créations brutes.
 Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles.
 Source : Insee, REE (Répertoire des Entreprises et des Établissements - Sirene)

4 Défaillances d'entreprises par département

	Défaillances 2016 (nombre)	Évolution 2016/2015 (%)
Côte-d'Or	416	-2,3
Doubs	338	-20,7
Jura	173	-27,6
Nièvre	145	-7,6
Haute-Saône	163	-16,4
Saône-et-Loire	442	-13,7
Yonne	266	-2,2
Territoire de Belfort	113	-22,6
Bourgogne-Franche-Comté	2 056	-13,4
France métropolitaine	56 675	-8,1

Note : données brutes, en date de jugement.
 Source : Banque de France, Fiben (extraction du 14/3/17)

5 Évolution annuelle des défaillances d'entreprises selon le secteur d'activité entre 2015 et 2016 en Bourgogne-Franche-Comté



(1) : y compris agriculture.
 (2) : hors administration publique, activités des ménages en tant qu'employeurs et activités extra-territoriales.
 Note : données brutes, en date de jugement.
 Source : Banque de France, Fiben (extraction du 14/3/17)

Construction

Le secteur amorce une sortie de crise

En 2016, le secteur de la construction montre de nombreux signes d'embellie. Après quatre années consécutives de baisse, le nombre de permis de construire est en hausse en Bourgogne-Franche-Comté. La reprise est cependant plus timide concernant la construction effective de logements. La construction autorisée de surfaces de locaux non résidentiels montre également des signes encourageants. Enfin, les ventes de logements neufs progressent légèrement en 2016, portées par l'augmentation des ventes d'appartements.

Amandine Ulrich (Insee)

Première hausse du nombre de permis de construire depuis 2011

Fin 2016, 10 900 permis de construire ont été délivrés en Bourgogne-Franche-Comté. Après quatre années consécutives de baisse, les autorisations de construction amorcent une hausse dans la région. Cette reprise intervient avec un décalage d'un an par rapport à la France métropolitaine. Le nombre de permis de construire augmente de 15,0 % en un an, suivant la tendance constatée au niveau national (+ 14,8 %) (*figure 1 et 3*).

Les huit départements de la région profitent de cette embellie mais dans le Doubs et la Nièvre le nombre de permis de construire accordés bondit respectivement de 30 % et 35 % (*figure 1*).

Forte augmentation de la surface autorisée pour la construction de locaux non résidentiels

En 2016, 1 646 000 m² de locaux à usage autre que d'habitation ont été autorisés, soit une hausse de 23,2 % par rapport à l'année précédente. Cette progression, plus forte qu'au niveau national (+ 2,9 %), permet à la Bourgogne-Franche-Comté de rattraper en partie le retard pris l'année précédente (*figures 2 et 4*).

Les locaux agricoles ou forestiers représentent toujours plus du tiers de la surface autorisée. Pour ce type de locaux non résidentiels, le nombre de m² autorisés augmente trois fois plus qu'en 2015.

La construction de locaux commerciaux, d'entrepôts ou de locaux relevant de services publics progresse fortement en 2016. En revanche, les surfaces de locaux industriels ou de bureaux sont en diminution.

Timide progression des mises en chantier de logements

La forte augmentation du nombre de permis de construire accordés au cours de l'année 2016 ne se transforme que progressivement en construction de logements. Ainsi, avec 9 300 logements mis en chantier dans la région, la hausse est encore modeste (+ 3,1 % par rapport à 2015). Cette faible progression contraste avec celle constatée au niveau national (+ 12,3 %) (*figure 3*).

Toutefois, cinq départements enregistrent une progression du nombre de mises en chantier. Dans le Jura, la Saône-et-Loire et la Haute-Saône, l'augmentation atteint plus de 20 % sur un an. En Côte-d'Or et dans le Territoire de Belfort, la progression est plus modeste, avec une hausse inférieure à 10 %. En revanche, sur la même période, moins de logements ont été construits dans la Nièvre, le Doubs et l'Yonne.

Les ventes d'appartement neufs toujours en hausse

Après le rebond constaté en 2015, les ventes de logements neufs progressent plus faiblement dans la région en 2016. Près de 2 000 logements neufs ont trouvé acquéreur, soit une hausse de 6,4 % par rapport à 2015. L'augmentation est plus marquée en France métropolitaine (+ 20,6 %).

La progression des ventes de logements neufs est portée par les 1 800 ventes d'appartements (+ 7 % par rapport à 2015). Le prix moyen¹ des appartements neufs vendus en 2016 dans la région est relativement stable par rapport à 2015. Il s'établit à 2 940 €/m², soit 1 050 € de moins qu'en moyenne en France métropolitaine.

Comme l'année précédente, 158 maisons neuves ont été vendues en 2016. Le prix moyen¹ par lot dans la région s'établit à 195 700 €, en hausse de 5 % par rapport à 2015.

Conséquence de la progression des ventes de logements neufs, le stock de logements invendus diminue (- 14,2 % par rapport à 2015). Fin 2015, 2 020 logements neufs n'ont toujours pas trouvé d'acquéreur en Bourgogne-Franche-Comté (*figure 5*).■

¹Tous les prix sont ici des prix moyens. La comparaison des prix peut s'avérer délicate compte tenu des effets de structure dans la composition des biens d'une année sur l'autre.

Méthodologie

La base de données Sit@del2 rassemble les informations relatives aux autorisations de construire (permis accordés) et aux mises en chantier transmises par les services instructeurs (État, collectivités territoriales) au service statistique du Ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer (MEEM). Les mouvements relatifs à la vie du permis (dépôts, autorisations, annulations, modificatifs, déclarations d'ouverture de chantier, déclarations d'achèvement des travaux) sont exploités à des fins statistiques.

Les séries de la construction utilisées pour la conjoncture et le bilan économique sont élaborées à partir de cette base.

En matière de logement, les séries d'estimations en date réelle sont produites mensuellement pour évaluer le nombre d'autorisations et de mises en chantier. Elles visent à retracer dès le mois suivant, l'ensemble des événements à leur date réelle. Sur la base des données collectées, les séries intègrent une estimation de l'information non encore remontée. Ces séries sont actualisées chaque mois pour prendre en compte les informations les plus récentes. Les estimations en date réelle corrigent des éventuels défauts de collecte des déclarations d'ouverture de chantier.

Pour les locaux non résidentiels, les séries de surface de plancher en date de prise en compte permettent le suivi conjoncturel de ce secteur. Elles agrègent les informations issues des permis (autorisés, commencés, etc.) selon la date d'enregistrement de la donnée dans l'application Sit@del2.

Les séries de surface de plancher en date réelle sont utilisées pour les études structurelles. L'information est restituée selon la date effective de l'autorisation ou de la date de la mise en chantier. Ces séries sont présentées nettes des annulations et ne comportent pas d'estimations : elles minoront donc la réalité, spécialement pour les mois de collecte les plus récents.

D'autres données, produites à partir des informations collectées sur les formulaires (permis autorisés, déclaration de mise en chantier,...) sont disponibles sur le site du SOeS <http://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/donnees-ligne/th/logement-construction-2.html>.

Pour en savoir plus

Ribault A., « Construction - Un secteur toujours en crise dans la région », Insee Conjoncture Bourgogne n°3, mai 2016

1 Logements autorisés par département

en %

	Logements en 2016 (nombre)	Évolution 2016/2015	Évolution annuelle moyenne 2015/2010 (1)
Côte-d'Or	2 800	7,8	-3,9
Doubs	3 100	30,0	-7,8
Jura	900	10,4	-8,2
Nièvre	500	35,3	-11,2
Haute-Saône	800	16,4	-8,5
Saône-et-Loire	1 800	7,2	-7,4
Yonne	600	10,3	-19,0
Territoire de Belfort	400	1,7	-11,0
Bourgogne-Franche-Comté	10 900	15,0	-8,1
France métropolitaine	437 800	14,8	-3,4

(1) : taux d'évolution annuel qu'aurait connu la construction de logements, pour le département ou la région, si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.

Note : données brutes provisoires arrondies à la centaine en date réelle. Les évolutions sont calculées sur données non arrondies.

Champ : France métropolitaine.

Source : SOeS, Sit@del2, estimations au 30 mars 2017.

2 Construction autorisée de locaux non résidentiels selon le type

en %

	Bourgogne-Franche-Comté			France métropolitaine	
	Surfaces autorisées en 2016 (en milliers de m ²)	Évolution 2016/2015	Évolution annuelle moyenne 2015/2010 (1)	Évolution 2016/2015	Évolution annuelle moyenne 2015/2010 (1)
Artisanat	67	-2,4	-0,1	0,5	-3,8
Bureaux	82	-11,7	-6,2	8,6	0,2
Commerce	230	59,6	-8,8	8,5	-2,5
Entrepôt	232	63,4	-3,6	17,8	4,3
Exploitation agricole ou forestière	599	16,7	-14,6	-10,7	-3,7
Hébergement hôtelier	14	-33,6	-3,0	-6,6	2,2
Industrie	151	-23,4	8,7	8,3	-3,2
Service public ou d'intérêt collectif	271	73,1	-11,8	8,1	-8,7
Ensemble	1 646	23,2	-9,3	2,9	-2,9

(1) : taux d'évolution annuel qu'aurait connu la construction de locaux, si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.

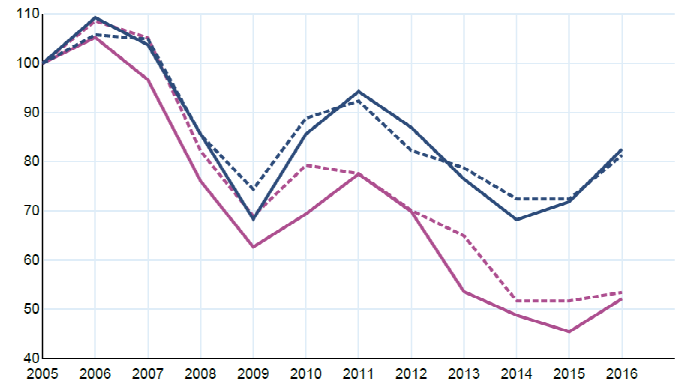
Note : données brutes provisoires en date réelle.

Source : SOeS, Sit@del2, résultats au 30 mars 2017.

3 Évolution de la construction de logements

■ Logements autorisés - Bourgogne-Franche-Comté
 ■ Logements commencés - Bourgogne-Franche-Comté
 ■ Logements autorisés - France métropolitaine
 ■ Logements commencés - France métropolitaine

en indice base 100 en 2005



Note : données brutes provisoires arrondies à la centaine en date réelle.

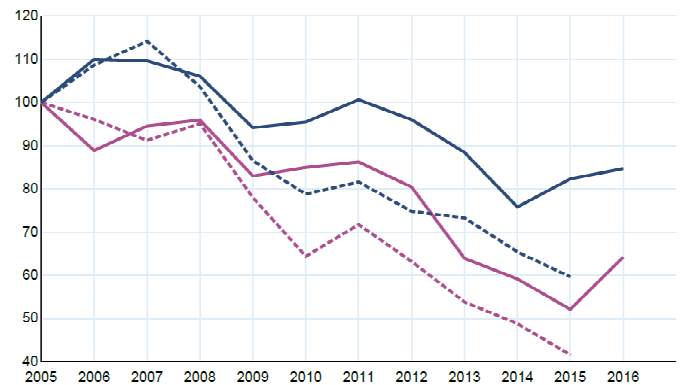
Champ : logements individuels, collectifs et en résidence.

Source : SOeS, Sit@del2, estimations au 30 mars 2017.

4 Évolution de la surface de construction en locaux non résidentiels

■ Locaux autorisés - Bourgogne-Franche-Comté
 ■ Locaux commencés - Bourgogne-Franche-Comté
 ■ Locaux autorisés - France métropolitaine
 ■ Locaux commencés - France métropolitaine

en indice base 100 en 2005



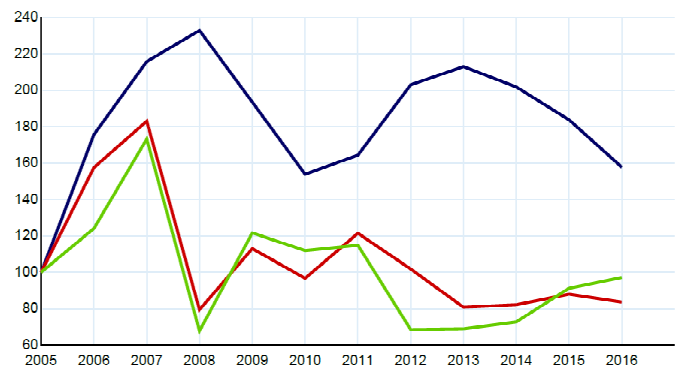
Note : données brutes provisoires en date réelle.

Source : SOeS, Sit@del2, résultats au 30 mars 2017.

5 Évolution de la commercialisation de logements neufs dans la région Bourgogne-Franche-Comté

■ Logements neufs disponibles en fin d'année
 ■ Logements neufs mis en vente
 ■ Logements neufs vendus (réservés)

en indice base 100 en 2005



Note : données brutes.

Champ : permis de 5 logements et plus destinés à la vente aux particuliers ; France métropolitaine.

Source : SOeS, enquête ECLN.

Tourisme

Fréquentation stable dans les hôtels et campings de la région

La fréquentation touristique est stable dans la région en 2016 par rapport à 2015, aussi bien dans les hôtels que dans les campings. Le nombre de nuitées hôtelières comme celui des nuitées de plein air diminue cependant dans quatre départements sur huit. Les hôtels de Bourgogne-Franche-Comté ont accueilli moins de touristes étrangers que l'année précédente contrairement aux campings dont la clientèle étrangère s'est développée.

Florent Ovieve, Insee

En 2016, les hôtels et les campings de Bourgogne-Franche-Comté ont réalisé au total 9,755 millions de nuitées, une fréquentation stable par rapport à l'année précédente. Dans le même temps, le nombre de nuitées dans les hôtels et campings diminue légèrement en France métropolitaine (*figure 1*).

Hôtels : activité stable, malgré une baisse de la fréquentation étrangère

Les hôtels de la région ont totalisé 7,110 millions de nuitées en 2016. Pour la deuxième année consécutive, la fréquentation hôtelière est à son plus haut niveau depuis 2010. Dans les autres régions de France métropolitaine, la fréquentation est à la hausse sauf en Provence-Alpes-Côte d'Azur et en Île-de-France où elle diminue.

Dans la région, la fréquentation hôtelière se maintient à un niveau élevé grâce à l'importance du tourisme d'affaires qui représente une nuitée sur deux.

L'activité reste stable dans les hôtels malgré une diminution du nombre de nuitées en Haute-Saône (-5,2%), dans le Doubs (-4,5%), dans la Nièvre (-2,8%) et en Côte-d'Or (-1%) compensée par une hausse dans les quatre autres départements (*figure 2*).

L'hôtellerie côte-d'orientale concentre toujours plus du tiers des nuitées

régionales. Le département reste celui où la fréquentation étrangère est la plus importante : 39% des nuitées du département. Dans le Doubs, après une forte hausse en 2015, la fréquentation diminue sous l'effet du double recul des clientèles française et étrangère. En Saône-et-Loire et dans l'Yonne, la hausse de la clientèle française compense la baisse des nuitées étrangères.

Comme en 2015, la durée moyenne de séjour s'établit à 1,4 jour ; elle reste la plus faible des 13 régions de France métropolitaine.

Campings : une fréquentation stable par rapport à l'année précédente

Les touristes ont passé 2,645 millions de nuitées dans les campings de Bourgogne-Franche-Comté (*figure 4*). Malgré un début de saison d'été difficile, conséquence d'une météo maussade, la fréquentation reste stable dans la région par rapport à la saison dernière : le repli des nuitées françaises est en effet compensé par des nuitées étrangères en légère progression, ces dernières participant pour plus de la moitié à l'ensemble de la fréquentation dans les campings (*figure 5*).

Par ailleurs, l'offre en emplacements équipés (mobil-home, bungalow, etc) se développe un peu plus chaque année, répondant ainsi à la demande des touristes. La part des nuitées sur ce type

d'emplacements atteint 30% en 2016 soit davantage qu'en 2015.

Les campings classés trois étoiles ou plus sont toujours très prisés : le nombre de nuitées y progresse de 4% en un an.

Parmi les départements offrant le plus grand nombre d'emplacements, la fréquentation continue de progresser dans le Doubs et surtout dans le Jura, département qui concentre plus du tiers des nuitées d'hôtellerie de plein air vendues dans la région. En revanche, la saison n'a pas été satisfaisante en Côte-d'Or où le nombre de nuitées baisse de 4,6% par rapport à 2015 et de façon moindre en Saône-et-Loire.

Moins de touristes étrangers dans les hôtels de la région

Au cours de l'année, la Bourgogne-Franche-Comté a attiré moins de touristes étrangers, notamment moins de Chinois, venus très nombreux en 2015. Cette diminution est vraisemblablement liée à la menace terroriste qui pèse sur le pays. Ce recul de la fréquentation étrangère est effective dans les hôtels, où la clientèle étrangère représente 28% des nuitées contre plus de 30% en 2015 (*figure 2*). À l'inverse, avec 53% des nuitées, la part de touristes étrangers augmente dans les campings de la région (*figure 4*). ■

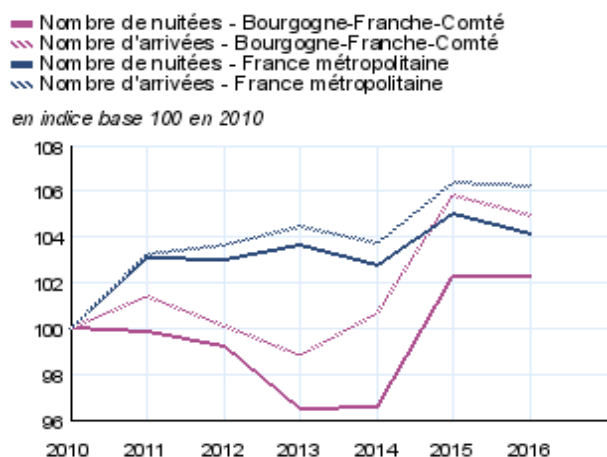
Avertissement : évolution de la structure du parc hôtelier

En 2016, un nombre important d'hôtels de la région a obtenu un classement par Atout France. En conséquence, les évolutions relatives à la catégorie d'hôtel sont en partie biaisées. En région Bourgogne-Franche-Comté, ce changement de catégories contribue notamment à une baisse importante du nombre de nuitées dans les hôtels non-classés (*figure 3*).

Pour en savoir plus

- Ovieve F., « Saison d'été 2016 : fréquentation en baisse dans les hôtels et stable dans les campings », *Insee Flash Bourgogne-Franche-Comté* n° 18, novembre 2016

1 Évolution des nuitées dans les hôtels et les campings



Note : données 2016 définitives. La fréquentation des campings n'est observée que de mai à septembre
 Source : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT)

2 Nombre de nuitées dans les hôtels par département

	Nombre de nuitées dans les hôtels			Part de nuitées effectuées en 2016 par une clientèle étrangère
	2016 (en milliers)	Évolution 2016/2015	Évolution annuelle moyenne 2015/2010 (1)	
Côte-d'Or	2 459	-1,0	1,4	38,9
Doubs	1 005	-4,5	1,0	19,7
Jura	550	1,9	-1,0	18,0
Nièvre	432	-2,8	0,5	17,1
Haute-Saône	162	-5,2	-5,4	15,9
Saône-et-Loire	1 457	2,4	-0,1	28,2
Yonne	740	1,2	-0,1	19,6
Territoire de Belfort	306	13,9	0,6	25,7
Bourgogne-Franche-Comté	7 110	-0,0	0,4	28,0
France métropolitaine	200 089	-1,0	0,6	34,8

(1) : taux d'évolution annuel qu'aurait connu le nombre de nuitées si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée
 Source : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT)

3 Nombre de nuitées dans les hôtels selon la catégorie

	Nombre de nuitées en 2016 (milliers)		Évolution 2016/2015 (%)	
	Bourgogne-Franche-Comté	France métropolitaine	Bourgogne-Franche-Comté	France métropolitaine
1-2 étoiles	2 341	57 870	2,1	-0,2
3 étoiles	3 019	74 941	-0,8	-1,1
4-5 étoiles	855	48 559	1,8	0,7
Non classés	895	18 719	-4,4	-6,8
Total	7 110	200 089	-0,0	-1,0

Source : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT)

4 Nombre de nuitées dans les campings par département

	Nombre de nuitées dans les campings			Part de nuitées effectuées en 2016	
	2016 (en milliers)	Évolution 2016/2015	Évolution annuelle moyenne 2015/2010 (1)	par une clientèle étrangère	sur emplacements équipés
Côte-d'Or	340	-4,6	0,5	57,4	18,3
Doubs	320	1,8	0,6	61,5	37,4
Jura	949	2,3	0,5	48,2	44,6
Nièvre	235	-2,0	-0,5	45,3	21,1
Haute-Saône	104	-1,0	-0,3	38,3	19,2
Saône-et-Loire	472	-3,6	1,8	64,3	14,9
Yonne	193	3,6	-0,3	48,2	17,7
Territoire de Belfort	33	22,6	-0,4	35,5	39,2
Bourgogne-Franche-Comté	2 645	0,0	0,6	53,1	29,9
France métropolitaine	112 166	-0,6	1,6	32,0	49,4

Note : données 2016 définitives. La fréquentation des campings n'est observée que de mai à septembre
 (1) : taux d'évolution annuel qu'aurait connu le nombre de nuitées si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée
 Source : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT)

5 Fréquentation des hôtels et des campings

	Bourgogne-Franche-Comté		France métropolitaine	
	Hôtels	Campings	Hôtels	Campings
Arrivées	5 110	875	112 626	21 606
- Français	3 605	397	79 132	14 339
- Étrangers	1 505	478	33 493	7 267
Nuitées	7 110	2 645	200 089	112 166
- Français	5 121	1 241	130 546	76 229
- Étrangers	1 989	1 404	69 543	35 938
Durée moyenne du séjour (en jours)	1,4	3,0	1,8	5,2
- Français	1,4	3,1	1,6	5,3
- Étrangers	1,3	2,9	2,1	4,9

Note : données 2016 définitives. La fréquentation des campings n'est observée que de mai à septembre
 Source : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT)

6 Nombre de nuitées dans les campings selon la catégorie

	Nombre de nuitées en 2016 (milliers)		Évolution 2016/2015 (%)	
	Bourgogne-Franche-Comté	France métropolitaine	Bourgogne-Franche-Comté	France métropolitaine
1-2 étoiles	286	15 744	-9,2	-2,3
3-4-5 étoiles	2 118	90 362	4,0	0,2
Non classés	242	6 061	-17,6	-7,6
Total	2 645	112 166	0,0	-0,6

Note : données 2016 définitives. La fréquentation des campings n'est observée que de mai à septembre
 Source : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT)

Transport

Consolidation pour les immatriculations et le fret routier, fragilisation dans le transport aérien

En 2016, l'activité de transport aérien de passagers dans la région décroche ; la fermeture de plusieurs lignes low cost au sein de l'aéroport Dole-Jura fait chuter la fréquentation des vols commerciaux. En revanche, le fret routier de marchandises semble bénéficier d'un sursaut. Le marché automobile confirme, quant à lui, la reprise des immatriculations de véhicules neufs, amorcée l'année précédente, mais ce rebond est moindre qu'au niveau national.

Julie Pariente, Insee

Moins de lignes aériennes, moins de passagers

En 2016, près de 107 200 passagers ont pris l'avion depuis la Bourgogne-Franche-Comté, soit une chute de 25 % en un an. Pour autant, sur cinq ans, l'évolution annuelle moyenne du trafic aérien reste positive en Bourgogne-Franche-Comté avec une croissance de 38 %.

En 2016, la baisse du trafic passager régional fait suite à la fermeture de plusieurs lignes au départ de l'aéroport Dole-Jura et à l'arrêt des vols commerciaux depuis celui de Dijon-Bourgogne (figure 1).

L'aéroport Dole-Jura, qui concentre la quasi-totalité du trafic passager (104 700 voyageurs), enregistre un fort recul en 2016 (-24 %). Le nombre de mouvements commerciaux de passagers est passé en une année de 1 670 à 910 soit une chute de 45 %. En 2016, ce repli du trafic aérien dans la région concerne tant la fréquentation des lignes internationales que nationales. Ainsi 101 700 personnes se sont envolées vers l'international, soit 22 % de moins qu'en 2015 ; sur les lignes nationales, le nombre de passagers chute de 60 %, confirmant les baisses des années précédentes. La préférence des lignes low cost (91 % des vols en 2016 dans la région) ne se dément pas. Cependant, l'offre de destinations au départ de l'aéroport Dole-Jura s'est étiolée,

entraînant une forte baisse du trafic passager : le nombre de passagers des lignes low cost diminue ainsi de 20 % sur un an (figure 2).

Un sursaut dans le fret routier

Le fret routier présente quelques signaux positifs de reprise. Le transport intra-régional se redresse avec 3,1 milliards de tonnes-kilomètres soit une progression de 6,5 % sur un an (figures 3 et 4).

Les échanges de marchandises avec les autres régions de métropole lors de l'année 2016 sont équilibrés avec 5,1 milliards de tonnes-kilomètres transportées dans les deux sens (figure 3). Les entrées dans la région progressent de 3,5 % alors que les sorties sont en moyenne en baisse de 1,8 % sur un an (figure 4).

Depuis 2014, le fret de marchandises enregistre une évolution annuelle moyenne défavorable dans les échanges extra-régionaux. Le transport intra-régional est le seul à reprendre des couleurs avec une progression de 1,7 % par an (figure 3).

Reprise des immatriculations de véhicules neufs

Avec une progression de 1,6 % du nombre d'immatriculations de véhicules neufs par rapport à 2015, le marché automobile en Bourgogne-Franche-Comté poursuit le rebond amorcé en 2015. Les ventes de véhicules neufs progressent à nouveau bien que cette croissance reste moins forte que

celle observée en France métropolitaine (+5,8 %) (figures 5 et 6).

Dans la région, le Doubs et la Nièvre sont les seuls départements à enregistrer un recul du nombre d'immatriculations de véhicules neufs (respectivement -2,5 % et -0,4 %). La part des immatriculations dans le Doubs représente plus d'un quart des immatriculations régionales mais cette proportion ne cesse de diminuer.

Dans les six autres départements, la progression du nombre d'immatriculations s'échelonne de +0,6 % dans le Jura à +6,1 % en Haute-Saône.

Alors qu'en 2015, la reprise du nombre d'immatriculations dans la région provenait uniquement des véhicules particuliers, en 2016, ce marché reste quasi stable (+0,3 %) par rapport à l'année précédente. La progression est très en deçà de celle constatée en France métropolitaine (+5,2 %).

Les immatriculations de véhicules utilitaires légers et véhicules industriels à moteur portent la hausse des immatriculations de la région, après le niveau historiquement bas atteint en 2015. Les parcs automobiles régionaux des utilitaires légers et des poids lourds ont rebondi respectivement de 7,5 % et de 12,9 % en 2016. ■

Les données sur le fret routier

Les données sur le fret routier proviennent de la partie française de l'enquête européenne permanente sur les transports routiers de marchandises (TRM). En France, elle concerne le transport réalisé par des poids-lourds de plus de 3,5 t. de Poids Total Autorisé en Charge (PTAC) immatriculés en France, que leur usage soit pour compte d'autrui ou pour compte propre. Les données produites concernent l'utilisation des véhicules de transport routier de marchandises, ainsi que les volumes et la nature des marchandises transportées.

Pour en savoir plus

- Pariente Julie, « Une bonne année pour le transport aérien et les immatriculations de véhicules neufs », *Insee Conjoncture Bourgogne-Franche-Comté* n°3, mai 2016

1 Passagers des aéroports

	Bourgogne-Franche-Comté			France métropolitaine	
	Passagers 2016 (nombre)	Évolution 2016/2015	Évolution annuelle moyenne 2015/2010 (1)	Évolution 2016/2015	Évolution annuelle moyenne 2015/2010 (1)
Lignes nationales	5 164	-60,1	-6,4	2,9	1,7
Lignes internationales	101 741	-21,6	70,2	3,0	4,3
Transit	279	45,3	-37,0	11,1	-12,2
Total	107 184	-25,0	37,6	3,0	3,5
dont lignes à bas coût (low cost)	97 736	-19,6		10,7	11,1
Part des lignes à bas coût (low cost) (en %)	91,2	///	///	///	///

Note : données brutes.

(1) : taux d'évolution annuel qu'aurait connu le trafic passager si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.

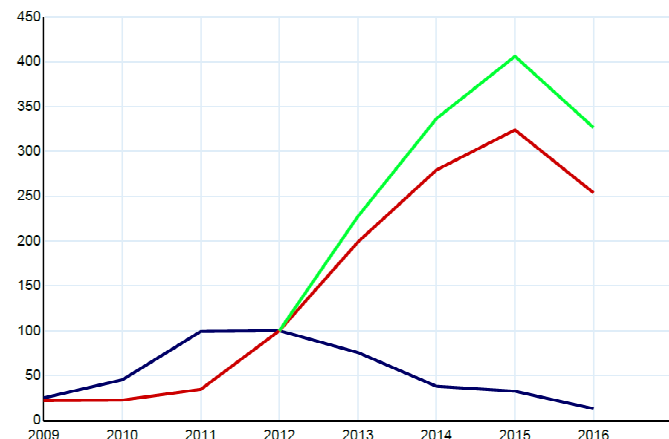
/// : absence de donnée due à la nature des choses.

Source : Union des aéroports français.

2 Évolution du nombre de passagers des aéroports dans la région Bourgogne-Franche-Comté

— National — International — Low cost

en indice base 100 en 2012



Source : Union des aéroports français.

3 Transport de marchandises par la route

Bourgogne-Franche-Comté	2016 (p) (millions de tonnes - kilomètres)	Évolution annuelle moyenne 2016/2014 (1)
Entrées dans la région	5 183	-1,1
Sorties de la région	5 079	-3,0
Intérieur de la région	3 144	1,7

p : données provisoires.

(1) : taux d'évolution annuel qu'aurait connu le transport de marchandises si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.

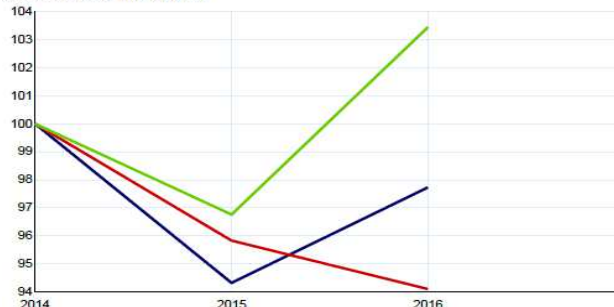
Champ : France métropolitaine hors Corse. Données hors transport international.

Source : SOeS, Enquête Transport routier de marchandises.

4 Évolution du transport routier de marchandises dans la région Bourgogne-Franche-Comté

— Entrées dans la région
— Sorties de la région
— Intérieur de la région

en indice base 100 en 2014



p : données provisoires.

Champ : hors transport international.

Source : SOeS, Enquête Transport routier de marchandises

5 Immatriculations de véhicules neufs

	Véhicules particuliers		Véhicules utilitaires légers (1)		Véhicules industriels à moteur (2)		Ensemble immatriculations (3)	
	2016 (nombre)	Évolution 2016/2015 (en %)	2016 (nombre)	Évolution 2016/2015 (en %)	2016 (nombre)	Évolution 2016/2015 (en %)	2016 (nombre)	Évolution 2016/2015 (en %)
Côte-d'Or	14 155	3,5	3 872	14,5	360	1,1	18 458	5,4
Doubs	23 449	-3,2	3 437	0,7	385	11,3	27 347	-2,5
Jura	7 320	-1,5	1 472	7,8	234	15,8	9 064	0,6
Nièvre	5 218	0,0	936	-2,8	152	7,0	6 317	-0,4
Haute-Saône	5 983	5,1	912	10,7	195	18,2	7 118	6,1
Saône-et-Loire	13 459	1,8	2 780	13,3	466	35,5	16 750	4,4
Yonne	8 177	1,1	1 726	3,0	165	-3,5	10 124	1,4
Territoire de Belfort	4 416	1,4	578	6,1	83	2,5	5 084	2,0
Bourgogne-Franche-Comté	82 177	0,3	15 713	7,5	2 040	12,9	100 262	1,6
France métropolitaine	1 984 472	5,2	408 042	8,1	48 418	12,6	2 447 528	5,8

Note : données brutes.

(1) : camionnettes et véhicules automoteurs spécialisés <= 3,5 t de PTAC.

(2) : camions, véhicules automoteurs spécialisés > 3,5 t de PTAC et tracteurs routiers.

(3) : y compris immatriculations de transports en commun.

Source : SOeS, SIDIV.

6 Évolution du nombre d'immatriculations de véhicules particuliers neufs

— Bourgogne-Franche-Comté — France métropolitaine

en indice base 100 en 2006



Note : données brutes.

Source : SOeS, Fichier central des automobiles, SIDIV.

Agriculture

Le lait AOP et le soja tirent leur épingle du jeu dans un contexte difficile

En 2016, le vignoble de Bourgogne-Franche-Comté a été durement touché par des accidents climatiques. Les cours du vin sont en hausse. Le climat humide et le manque d'ensoleillement au printemps ont également été défavorables aux grandes cultures dont les productions baissent à l'exception du soja qui progresse considérablement. La filière lait est marquée par deux tendances contraires : le prix du lait AOP augmente tandis que celui du lait conventionnel chute. Le bilan de l'année est également maussade pour les producteurs de viande bovine.

Laurence Malet (Draaf), Amandine Ulrich (Insee)

La production viticole baisse tandis que les cours des vins sont en hausse

Divers aléas climatiques, en particulier une période de gel et plusieurs épisodes de grêle, ont affecté le vignoble de Bourgogne-Franche-Comté en 2016. Cette année difficile devrait se traduire par une récolte en baisse dans la région avec un volume de 1,3 million d'hectolitres. Seul le Jura, moins touché par les phénomènes météorologiques, enregistrerait une augmentation de sa production de 17 % par rapport à 2015 (*figure 1*).

En raison d'une légère baisse de la récolte 2015, les volumes de transactions entre la viticulture et le négoce sont en diminution de 5 % en ce qui concerne les appellations en AOP des vins de Bourgogne. La réduction de l'offre couplée à la très bonne qualité du millésime 2015 génèrent une hausse du prix des vins en vrac. Les cours des appellations régionales Bourgogne et Beaujolais enregistrent ainsi une augmentation de 11 % et ceux des appellations de vins rouges de Côte-d'Or bondissent de 42 %.

Une année défavorable aux grandes cultures sauf à celle du soja

Le climat trop humide et le manque d'ensoleillement du printemps 2016 engendrent des conditions végétatives et sanitaires défavorables (*figure 2*). Le bilan de la production régionale des grandes cultures est mauvais. Néanmoins, les conditions des semis des cultures d'automne de la nouvelle campagne sont favorables.

La campagne 2016 est désastreuse pour les blés tendres, dont le rendement final est en chute de 38 % par rapport à sa moyenne quinquennale. Le rendement de l'orge d'hiver est proche de celui de 2003, année caniculaire. En dépit d'un

rendement

identique à celui de 2015, la production de maïs recule de 42 % par rapport à sa moyenne quinquennale, conséquence de la difficulté à ensemer les parcelles. Malgré une fin de campagne difficile, la baisse de rendement du colza est plus modérée : 10 % de moins que la moyenne quinquennale. Seule la culture du soja, qui gagne du terrain dans la région, tire véritablement son épingle du jeu : la production augmente de 66 % par rapport à sa moyenne quinquennale.

L'abondance de la récolte mondiale pèse sur les prix des céréales

L'offre céréalière mondiale de 2016, très abondante, pèse sur les cours du blé et de l'orge. La concurrence à l'exportation est rude pour le blé, qui enregistre au premier semestre son prix le plus bas depuis 2010 (en moyenne 143 €/t). Le blé français est néanmoins compétitif et remporte des marchés vers les pays du Maghreb. La récolte française est très limitée en fin d'année, et les cours remontent à 162 €/t en moyenne.

Le cours de l'orge suit la même tendance que celui du blé : les prix baissent au cours des six premiers mois de 2016, puis les faiblesses en quantité et en qualité de la récolte 2016 créent des tensions sur les cours à partir du mois d'août.

Les prix du colza sont en baisse au cours du premier trimestre 2016, puis la tendance repart à la hausse. En 2016, le colza s'échange en moyenne à 376 €/t, soit 4,5 €/t de plus qu'en 2015 (*figure 3*).

Le lait AOP résiste au recul des prix

En 2016, les conditions météorologiques ont également été défavorables à la production herbagère. En fin d'année, un plan de réduction volontaire de la

production de lait se met en place et

amplifie la baisse des livraisons. Au global, les livraisons de lait atteignent 1,54 milliard de litres en 2016 en Bourgogne-Franche-Comté, soit 4,1 % de moins qu'en 2015.

Le prix moyen payé aux livreurs français est de 306 € les 1 000 litres de lait sur les dix premiers mois de l'année, soit une baisse de 7 % par rapport à 2015. Dans la région, ce prix moyen, tiré par la filière AOP, s'élève à 399 € les 1 000 litres, en baisse de 1,6 % par rapport à l'année précédente. Le prix moyen du lait conventionnel est de 312 € les 1 000 litres, soit 8 % de moins qu'en 2015. A l'inverse, le prix du lait AOP « massif du Jura » augmente de 1,6 % et s'établit à 488 € les 1 000 litres en moyenne (*figure 4*). La production de Comté (64 000 tonnes de novembre 2015 à novembre 2016) augmente de 2,1 % par rapport à l'année précédente.

Année difficile pour la viande bovine

La consommation nationale de viande bovine reste modérée toute l'année, y compris en périodes festives. La faiblesse de la demande pèse sur les prix. La crise du lait entraîne de plus des abattages massifs de vaches laitières et sature le marché jusqu'à l'automne. En conséquence, les prix moyens du jeune bovin, de la vache à viande et de la vache laitière demeurent à des niveaux bas (*figure 5*).

Le cours de l'agneau suit une évolution désormais cyclique sur l'année : il enregistre un point bas en février puis atteint un sommet à Pâques, avant de se rétracter en été et de remonter lentement jusqu'à la fin de l'année. Le prix du porc suit également un cycle annuel avec un sommet en septembre. La conjonction favorable à l'international lui permet cependant de résister en fin d'année (*figure 6*). ■

Pour en savoir plus

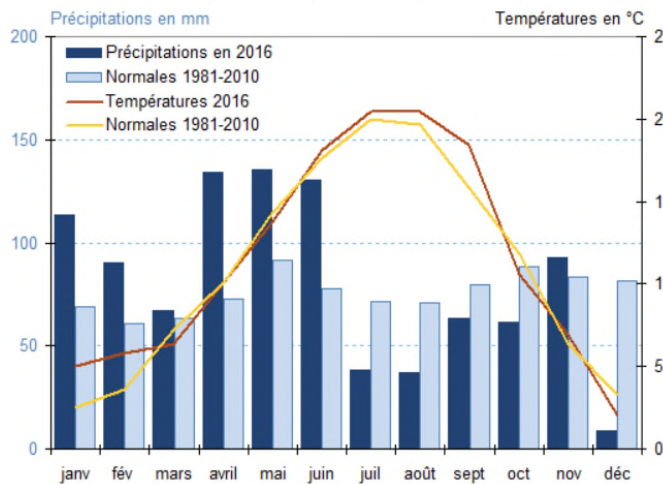
- Buffat F., Dausse H., Malet L. et al., « Bourgogne-Franche-Comté : Bilan de conjoncture agricole de l'année 2016 », Conjoncture n° 11, Agreste, février 2017

1 Prévisions de récolte de vin par département en Bourgogne-Franche-Comté

	2016 (en hl)	Evolution 2015-2016 (en %)	Evolution 2016 - Moyenne 5 ans (en %) *
Côte-d'Or	285 000	- 28,1	- 24,7
Jura	81 000	+ 17,0	+ 2,3
Nièvre	43 600	- 49,9	- 49,0
Saône-et-Loire	705 000	- 2,5	- 0,1
Yonne	184 000	- 60,0	- 55,0

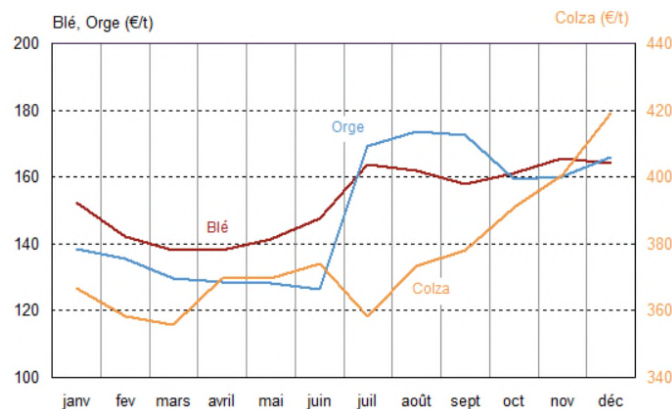
* Évolution de 2016 par rapport à la moyenne 2011-2015
Source : Agreste, Statistique Agricole Provisoire 2016

2 Températures et précipitations en Bourgogne-Franche-Comté



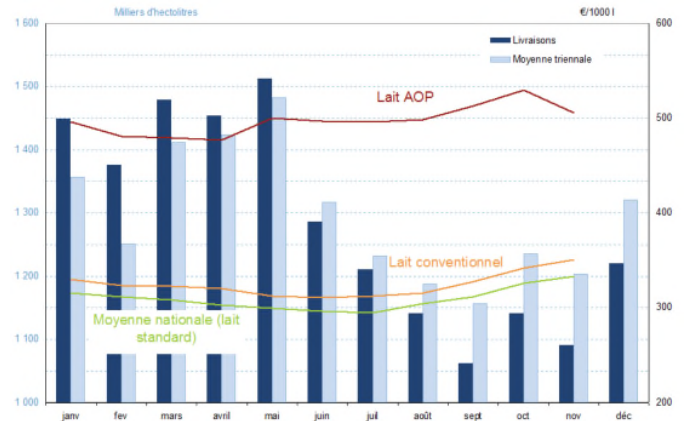
Note : moyennes mensuelles des températures et des précipitations relevées dans les stations de la région
Source : Météo France

3 Cotations des grandes cultures appliquées en Bourgogne-Franche-Comté en 2016



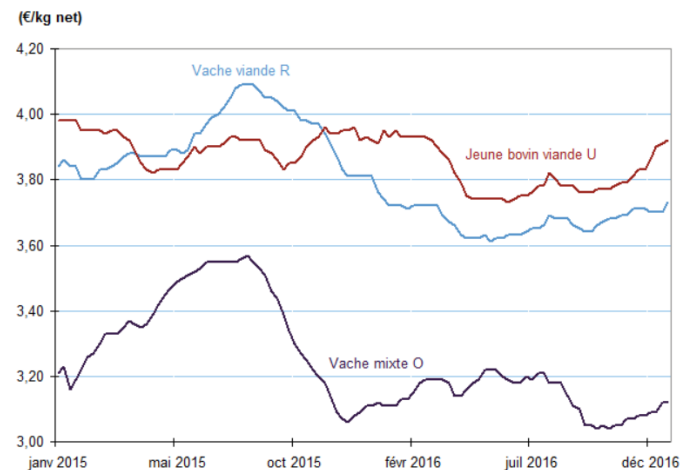
Note : Blé tendre (cotation Fob Rouen), Orge (cotation Fob Creil), Colza (cotation Fob Moselle)
Source : Dijon céréales

4 Prix et livraisons de lait en Bourgogne-Franche-Comté en 2016



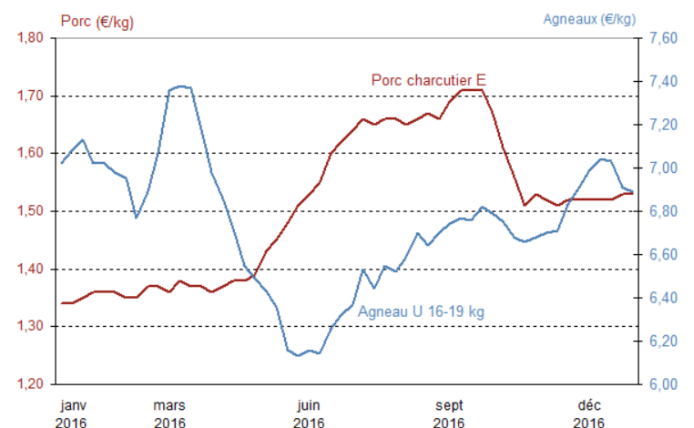
Source : Agreste, Enquêtes mensuelles laitières

5 Cotations bovines appliquées en Bourgogne-Franche-Comté



Source : Agreste, Commission Bassin Centre-Est

6 Cotations porcs et agneaux appliquées en Bourgogne-Franche-Comté



Source : FranceAgrimer, Cotation zone Nord et Cotation Sud-Est

Frontaliers

Fort ralentissement de la croissance de l'emploi frontalier

En 2016, la croissance du nombre de travailleurs frontaliers se poursuit mais à un rythme de plus en plus faible : 34 300 personnes résident en Bourgogne-Franche-Comté et travaillent en Suisse, soit 0,3 % de plus que fin 2015. En particulier, le nombre de frontaliers n'augmente pratiquement plus dans le canton de Vaud, qui reste cependant le lieu de travail privilégié des navetteurs de Bourgogne-Franche-Comté. Le canton de Neuchâtel, deuxième destination des frontaliers de la région, enregistre même une diminution. Les effectifs de frontaliers augmentent cependant toujours dans le canton du Jura suisse.

Amandine Ulrich, Insee

Fin 2016, 34 300 personnes résident en Bourgogne-Franche-Comté tout en exerçant une activité en Suisse. Près de 73 % d'entre elles habitent dans le Doubs. Ce département partage en effet 170 km de frontière avec la Suisse. Les autres frontaliers de la région résident majoritairement dans le département du Jura (17 %) et dans le Territoire de Belfort (9 %) (*figure 1*).

Le nombre de frontaliers a plus que doublé dans la région depuis la signature des Accords de Libre Circulation des Personnes (ALCP) conclus en juin 2002.

Arrêt de la hausse du nombre de frontaliers dans le Doubs et le Jura

Fin 2016, la région compte 110 frontaliers supplémentaires par rapport à fin 2015, soit une faible augmentation de 0,3 % contre + 2,5 % l'année précédente (*figure 2*). Cette évolution confirme le ralentissement observé depuis 2014.

En 2016, le Territoire de Belfort enregistre une augmentation du nombre de personnes travaillant en Suisse de 3,6 % par rapport à fin 2015. Leur nombre reste stable dans les départements du Doubs et du Jura (*figure 3*). Les frontaliers résidant dans les autres départements de la région sont peu nombreux. Leur nombre progresse mais moins qu'en 2015.

Diminution du nombre de travailleurs frontaliers dans le canton de Neuchâtel

Les trois cantons suisses limitrophes, de Vaud, de Neuchâtel et du Jura, accueillent 90 % des frontaliers. Le canton de Vaud reste la destination de travail privilégiée des frontaliers résidant en Bourgogne-Franche-Comté : ils sont 13 300 fin 2016, soit un peu plus que fin 2015. Le canton de Neuchâtel, dans lequel travaillent 11 500 habitants de la région, enregistre une diminution du nombre de travailleurs frontaliers de 1,1 %. À l'inverse, le nombre de navetteurs vers le canton suisse du Jura augmente de 2,2 % pour atteindre le nombre de 6 200 au 4^e trimestre 2016.

Les flux sont moins importants dans les autres cantons : 1 600 résidents de Bourgogne-Franche-Comté travaillent dans celui de Berne (-2,1 % par rapport à fin 2015). Enfin, ils sont près de 1 000 à la fin de l'année 2016 à travailler dans le canton de Genève qui enregistre la plus forte augmentation annuelle du nombre de frontaliers (+ 5,9 %) (*figure 4*).

Un ralentissement de l'emploi frontalier dans la région en décalage par rapport à la tendance française

Si la croissance du nombre de frontaliers résidant en Bourgogne-Franche-Comté

s'est ralentie, il n'en va pas de même dans les autres départements français ; ainsi, le nombre total d'actifs résidant en France et travaillant en Suisse continue d'augmenter à un rythme élevé : + 4,1 % entre fin 2015 et fin 2016.

Le canton de Vaud accueille ainsi chaque jour des travailleurs en provenance principalement de quatre départements : par ordre d'importance, la Haute-Savoie, le Doubs, l'Ain et le Jura. En 2016, dans ce canton, le nombre de frontaliers résidant dans l'Ain et en Haute-Savoie augmente respectivement de 9,1 % et de 6,2 % par rapport à 2015. La progression du nombre de navetteurs originaires du Doubs est beaucoup moins importante (+ 0,9 %) et les effectifs de frontaliers résidant dans le département du Jura baissent de 0,7 %.

La situation est comparable dans le canton suisse du Jura, qui accueille des travailleurs frontaliers provenant principalement de trois départements : le Doubs, le Territoire de Belfort et le Haut-Rhin. Dans ce canton, le nombre de frontaliers originaires du département du Haut-Rhin augmente de 5 % entre fin 2015 et fin 2016. Dans le même temps, celui des travailleurs frontaliers résidant dans le Territoire de Belfort et le Doubs augmente moins fortement (respectivement de 2,9 % et 1,4 %) (*figure 5*). ■

Définition

Les travailleurs frontaliers comptabilisés par l'Office Fédéral de la Statistique sont des ressortissants étrangers détenteurs d'une autorisation de travail en Suisse (permis G) et domiciliés dans une zone frontalière étrangère.

Pour en savoir plus

- Hmamda N., Bouriez M., Charton C., Rene Y. « Le marché du travail dans l'Arc jurassien en 2015 », Observatoire Statistique Transfrontalier de l'Arc jurassien (OSTAJ), septembre 2016

1 Répartition des frontaliers résidant en Bourgogne-Franche-Comté par canton suisse de lieu de travail au 4^e trimestre 2016

Canton de travail	Lieu de résidence				
	Doubs	Jura	Territoire de Belfort	Autres départements	Bourgogne-Franche-Comté
Ensemble de la Suisse dont :	24 958	5 714	2 955	680	34 306
Vaud	8 276	4 885	ns	144	13 338
Neuchâtel	11 226	120	68	93	11 508
Jura	3 652	ns	2 324	179	6 168
Bern / Berne	1 256	ns	277	ns	1 583
Genève	194	623	ns	142	978
Autres cantons	354	56	233	89	732

ns : non significatif, effectif inférieur à 50

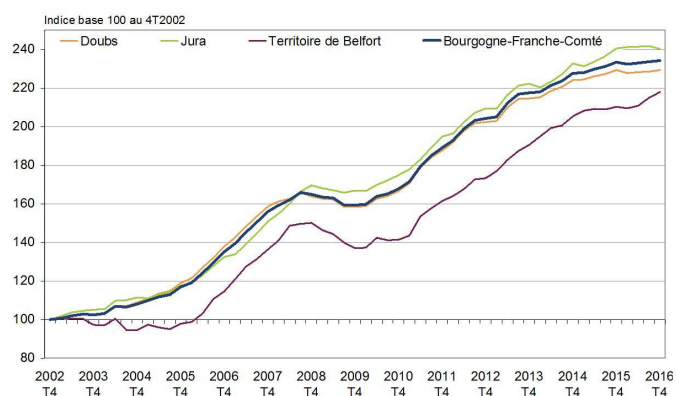
Source : Office Fédéral de la Statistique (Statistique des frontaliers)

2 Évolution du nombre de frontaliers résidant en Bourgogne-Franche-Comté occupant un emploi en Suisse par département de résidence

Lieu de résidence	4e trimestre 2016 (nombre)	Evolution 2016/2015 (en %)	Evolution 2015/2014 (en %)
Bourgogne-Franche-Comté dont :	34 306	+0,3	+2,5
Doubs	24 958	-0,0	+2,3
Jura	5 714	-0,1	+3,4
Territoire de Belfort	2 955	+3,6	+2,4
Autres départements	680	+2,7	+3,5

Source : Office Fédéral de la Statistique (Statistique des frontaliers)

3 Évolution du nombre de frontaliers résidant en Bourgogne-Franche-Comté et occupant un emploi en Suisse



Source : Office Fédéral de la Statistique (Statistique des frontaliers)

4 Évolution du nombre de frontaliers résidant en Bourgogne-Franche-Comté occupant un emploi en Suisse par canton

Canton de travail	4e trimestre 2016 (nombre)	Evolution 2016/2015 (en %)	Evolution 2015/2014 (en %)
Ensemble de la Suisse dont :	34 306	+0,3	+2,5
Vaud	13 338	+0,2	+3,8
Neuchâtel	11 508	-1,1	+1,2
Jura	6 168	+2,2	+2,6
Bern / Berne	1 583	-2,1	-3,1
Genève	978	+5,9	+10,1
Autres cantons	732	+8,6	+6,6

Source : Office Fédéral de la Statistique (Statistique des frontaliers)

5 Nombre de frontaliers résidant en France par canton suisse de lieu de travail au 4^e trimestre 2016

Canton de travail	Résidant dans la région (nombre)	Résidant en France (nombre)	Part des frontaliers résidant dans la région (en %)	Evolution des frontaliers résidant dans la région 2016/2015 (en %)	Evolution des frontaliers résidant en France 2016/2015 (en %)
Ensemble de la Suisse dont :	34 306	174 846	19,6	+0,3	+4,1
Vaud	13 338	29 281	45,6	+0,2	+3,7
Neuchâtel	11 508	11 984	96,0	-1,1	-1,0
Jura	6 168	7 664	80,5	+2,2	+2,8
Bern / Berne	1 583	2 113	74,9	-2,1	-1,6
Genève	978	85 701	1,1	+5,9	+6,1
Autres cantons	732	38 105	1,9	+8,6	+2,6

Source : Office Fédéral de la Statistique (Statistique des frontaliers)

Source

Au travers de la source Statistique des frontaliers (STAF), l'Office fédéral de la statistique suisse fournit trimestriellement des informations relatives à l'effectif de travailleurs frontaliers étrangers en activité et leurs principales caractéristiques. Ces données sont collectées à partir du registre des autorisations frontalières délivrées et celui des assurances sociales. L'Insee produit également des statistiques de frontaliers à partir des lieux de résidence et de travail déclarés au recensement de la population. Contrairement à l'OFS, ces données concernent l'ensemble des résidents quelle que soit leur nationalité. Pour autant, les deux sources sont concordantes : en 2013, 30 700 frontaliers travaillent en Suisse au recensement de la population (dont 800 ressortissants suisses) tandis que l'OFS comptabilise 29 900 frontaliers étrangers en provenance de la Bourgogne-Franche-Comté.

Définitions

Activité partielle / Chômage partiel

Lorsqu'une entreprise réduit son activité au-dessous de l'horaire légal ou arrête momentanément tout ou partie de son activité et qu'elle n'entend pas rompre les contrats de travail qui la lient à ses salariés, elle peut avoir recours au chômage partiel. Le système d'indemnisation du chômage partiel permet de gérer une baisse d'activité ponctuelle, limitée dans le temps et ayant pour cadre l'année civile.

Arrivées ou séjours

Nombre de clients différents qui séjournent une ou plusieurs nuits consécutives dans un même hôtel.

Durée moyenne de séjour (hôtellerie, hôtellerie de plein air)

Rapport du nombre de nuitées au nombre d'arrivées des clients hébergés.

Catégories de demandeurs d'emploi établies par Pôle Emploi

La publication des effectifs de demandeurs d'emploi inscrits se fait selon les catégories statistiques suivantes :

- catégorie A : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi ;
- catégorie B : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite courte (i.e. de 78 heures ou moins au cours du mois) ;
- catégorie C : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite longue (i.e. plus de 78 heures au cours du mois) ;
- catégorie D : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi (en raison d'un stage, d'une formation, d'une maladie...), y compris les demandeurs d'emploi en convention de reclassement personnalisé (CRP) et en contrat de transition professionnelle (CTP), sans emploi ;
- catégorie E : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, en emploi (par exemple : bénéficiaires de contrats aidés).

Cessation d'entreprise

Il s'agit de l'arrêt total de l'activité économique de l'entreprise.

Il ne faut pas confondre la notion de défaillance avec la notion plus large de cessation. Les liquidations qui font suite à une défaillance ne représentent qu'une partie, variable avec le temps et le secteur d'activité, de l'ensemble des cessations.

Contrat d'apprentissage

Le contrat d'apprentissage est un contrat de travail qui a pour but de donner à des jeunes travailleurs ayant satisfait à l'obligation scolaire une formation générale, théorique et pratique, en vue de l'obtention d'une qualification professionnelle sanctionnée par un diplôme de l'enseignement professionnel ou technologique, un titre d'ingénieur ou un titre répertorié. L'apprentissage repose sur le principe de l'alternance entre enseignement théorique en centre de formation d'apprentis (CFA) et enseignement du métier chez l'employeur avec lequel l'apprenti a signé son contrat.

La durée du contrat varie de 1 à 3 ans en fonction du type de profession et de la qualification préparée. Tout jeune âgé de 16 à 25 ans peut entrer en apprentissage. La rémunération, calculée en pourcentage du Smic (entre 25 % et 78 %), varie selon l'âge du jeune en apprentissage et sa progression dans le ou les cycles de formation.

Tout employeur du secteur privé peut embaucher un apprenti s'il déclare prendre les mesures nécessaires à l'organisation de l'apprentissage : le suivi, obligatoire, par un maître d'apprentissage, notamment. Les cotisations sociales (salariales et patronales, hormis pour les accidents du travail) sont prises en charge par l'État. Les contrats d'apprentissage ouvrent droit à une indemnité compensatrice forfaitaire (montant minimal de 1 000 euros par année de contrat), versée à l'employeur par le conseil régional. En outre, les entreprises ont droit à un crédit d'impôt (1 600 euros par apprenti et par an, voire 2 200 euros dans certains cas).

Contrat d'insertion dans la vie sociale / CIVIS

Le contrat d'insertion dans la vie sociale (CIVIS), dans son volet « accompagnement vers l'emploi » a été mis en œuvre en 2005. Il s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans faiblement qualifiés et rencontrant des difficultés particulières d'insertion professionnelle. Il a pour objectif d'organiser les actions nécessaires à la réalisation de leur projet d'insertion dans un emploi durable. Ce contrat est conclu avec les missions locales ou les permanences d'accueil, d'information et d'orientation (PAIO). Sa durée est d'un an renouvelable. Les titulaires d'un CIVIS âgés d'au moins 18 ans peuvent bénéficier d'un soutien de l'État sous la forme d'une allocation versée pendant les périodes durant lesquelles ils ne perçoivent ni une rémunération au titre d'un emploi ou d'un stage, ni une autre allocation.

Contrat de professionnalisation

Le contrat de professionnalisation s'adresse à tous les jeunes âgés de 16 à 25 ans révolus et aux demandeurs d'emploi âgés de 26 ans et plus. Il s'agit d'un contrat de travail en alternance à durée déterminée ou indéterminée incluant une action de professionnalisation. Son objectif est de permettre

aux salariés d'acquérir une qualification professionnelle et de favoriser leur insertion ou réinsertion professionnelle. L'action de professionnalisation comporte des périodes de travail en entreprise et des périodes de formation ; sa durée est en principe comprise entre 6 et 12 mois, mais peut être portée à 24 mois par accord collectif de branche. La durée de formation est d'au moins 15 % de la durée de l'action de professionnalisation. Les bénéficiaires âgés de 16 à 25 ans révolus sont rémunérés en pourcentage du Smic (entre 55 % et 80 %) selon leur âge et leur niveau de formation ; les autres salariés perçoivent une rémunération qui ne peut être ni inférieure au Smic ni à 85 % du salaire minimum conventionnel. Ce contrat ouvre droit pour l'employeur à une exonération des cotisations patronales de sécurité sociale quand le bénéficiaire a entre 16 et 25 ans ou quand il s'agit d'un demandeur d'emploi âgé de 45 ans ou plus.

Contrat starter

Le contrat starter est un contrat aidé dans le secteur marchand à destination des jeunes rencontrant des difficultés d'insertion professionnelle. Il a pour but, grâce à une aide financière à l'employeur, de faciliter l'accès durable à l'emploi des jeunes. Le montant de l'aide est fixé au niveau régional à hauteur de 45 % du SMIC horaire brut.

Contrat unique d'insertion / CUI

Créé par la loi n°2008-1249 du 1er décembre 2008 généralisant le revenu minimum de solidarité active et réformant les politiques d'insertion, le contrat unique d'insertion (CUI) est entré en vigueur au 1er janvier 2010 (dans les départements d'Outre-Mer entrée en vigueur prévue pour le 1er janvier 2011).

A compter du 1^{er} janvier 2010 et suite à la mise en place de ce nouveau contrat, il n'est plus possible de conclure des contrats d'avenir et des contrats d'insertion - revenu minimum d'activité (CI-RMA).

Dans les départements d'Outre-Mer, la mise en œuvre du Contrat Unique d'Insertion (CUI) étant prévue au 1^{er} janvier 2011, la conclusion de CIRMA et de contrats d'avenir reste possible jusqu'au 31 décembre 2010.

Le contrat unique d'insertion qui a pour objet de faciliter l'insertion professionnelle des personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles d'accès à l'emploi, se décline sous deux formes :

le CUI - Contrat Initiative Emploi (CUI-CIE), s'adresse aux employeurs du secteur marchand et ouvre droit à une aide financière sans exonération spécifique de cotisations sociales ;

le CUI - Contrat d'Accompagnement dans l'emploi (CUI-CAE), s'adresse aux employeurs du secteur non marchand et ouvre droit à une aide financière et à une exonération spécifique de cotisations sociales.

Correction des variations saisonnières / CVS

L'évolution d'une série statistique peut en général se décomposer en effets de trois facteurs : une tendance, une composante saisonnière et une composante irrégulière. La correction des variations saisonnières est une technique que les statisticiens emploient pour éliminer l'effet des

fluctuations saisonnières normales sur les données, de manière à en faire ressortir les tendances fondamentales (tendance et composante irrégulière).

Ainsi, par exemple, le taux de chômage désaisonnalisé supprime les variations dues au profil saisonnier habituel d'embauche pendant l'été et de mise à pied pendant l'hiver dans des secteurs d'activité comme l'agriculture et la construction.

Création d'entreprise

La statistique mensuelle des créations d'entreprises est constituée à partir des informations du répertoire national des entreprises et des établissements (Sirene).

Depuis le 1^{er} janvier 2007, la notion de création d'entreprise s'appuie sur un concept harmonisé au niveau européen pour faciliter les comparaisons : une création d'entreprise correspond à la mise en œuvre de nouveaux moyens de production.

Par rapport aux immatriculations dans Sirene, on retient comme création pour satisfaire au concept harmonisé :

1) les créations d'entreprise correspondant à la création de nouveaux moyens de production (il y a nouvelle immatriculation dans Sirene) ;

2) les cas où l'entrepreneur (il s'agit en général d'un entrepreneur individuel) reprend une activité après une interruption de plus d'un an (il n'y a pas de nouvelle immatriculation dans Sirene mais reprise de l'ancien numéro Siren) ;

3) les reprises par une entreprise nouvelle de tout ou partie des activités et moyens de production d'une autre entreprise (il y a nouvelle immatriculation dans Sirene) lorsqu'il n'y a pas continuité de l'entreprise reprise.

On considère qu'il n'y a pas continuité de l'entreprise si parmi les trois éléments suivants concernant le siège de l'entreprise, au moins deux sont modifiés lors de la reprise : l'unité légale contrôlant l'entreprise, l'activité économique et la localisation.

Depuis les données relatives à janvier 2009, les statistiques de créations d'entreprises incluent les demandes d'immatriculation avec le statut d'auto-entrepreneur enregistrées dans Sirene. Ce dénombrement n'inclut pas les entrepreneurs déjà en activité avant le 1^{er} janvier 2009 qui demandent, à titre dérogatoire au plus tard le 31 mars 2009, à bénéficier du régime micro-social et du versement fiscal libératoire en 2009.

Défaillance d'entreprise

Une entreprise est en situation de défaillance ou de dépôt de bilan à partir du moment où une procédure de redressement judiciaire est ouverte à son encontre. Cette procédure intervient lorsqu'une entreprise est en état de cessation de paiement, c'est-à-dire qu'elle n'est plus en mesure de faire face à son passif exigible avec son actif disponible.

Remarque : il ne faut pas confondre la notion de défaillance et la notion de cessation (*voir cette dernière définition*).

Demandeurs d'emploi en fin de mois / DEFM

Les demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM) sont les personnes inscrites à Pôle Emploi et ayant une demande en cours au dernier jour du mois.

Demandeurs d'emploi de longue durée / DELD

Les demandeurs d'emploi de longue durée (DELD) sont ceux inscrits à Pôle Emploi depuis un an ou plus.

Emploi d'Avenir / EAV

L'emploi d'avenir (EAV) est un contrat d'aide à l'insertion destiné aux jeunes particulièrement éloignés de l'emploi, en raison de leur défaut de formation ou de leur origine géographique. Il comporte des engagements réciproques entre le jeune, l'employeur et les pouvoirs publics, susceptibles de permettre une insertion durable du jeune dans la vie professionnelle.

Emploi salarié

Par salariés, il faut entendre toutes les personnes qui travaillent, aux termes d'un contrat, pour une autre unité institutionnelle résidente en échange d'un salaire ou d'une rétribution équivalente.

Les non salariés sont les personnes qui travaillent mais sont rémunérées sous une autre forme qu'un salaire.

Enquête de fréquentation dans l'hôtellerie

L'enquête de fréquentation dans l'hôtellerie permet l'observation conjoncturelle de la fréquentation dans l'hôtellerie et l'étude de la structure de la clientèle, notamment de son origine géographique. Elle permet d'établir des indicateurs de taux d'occupation, de durée moyenne de séjour ou de part de la clientèle professionnelle. Réalisée chaque mois depuis 1982, elle couvre un échantillon national de 8 300 établissements homologués (1 à 5 étoiles dans le nouveau classement hôtelier) et non homologués de chaînes de la France métropolitaine et des départements d'Outre-mer (DOM). L'échantillon final est de 14 000 hôtels environ pour satisfaire les besoins d'information locale.

Estimations d'emploi localisées

A partir de 2009, les estimations d'emploi annuelles sont calculées à partir du dispositif Estel (Estimations d'emploi localisées), qui se fondent sur l'utilisation des sources administratives en niveau.

Pour les salariés, il s'agit des Déclarations Annuelles de Données Sociales (DADS « grand format ») contenant, en plus des DADS stricto sensu, les données du fichier de paye des agents de l'État et celles des particuliers employeurs).

Pour les non salariés agricoles, les sources mobilisées sont les fichiers de la Mutualité Sociale Agricole (MSA) et pour les non salariés non agricoles, les fichiers de l'Agence Centrale des Organismes de Sécurité Sociale (ACOSS) qui est la Caisse Nationale des Unions de Recouvrement des

Cotisations de Sécurité Sociale et d'Allocations Familiales (URSSAF).

Le concept central d'Estel est une synthèse ascendante des sources administratives utilisées avec prise en compte de la multi-activité. Estel mesure l'emploi selon un concept « BIT répertorié » : l'emploi est mesuré sur la dernière semaine de l'année et tout emploi déclaré est comptabilisé.

Le passage à Estel permet la production des estimations d'emploi annuelles à un niveau géographique et sectoriel plus fin que l'ancien système (celui de la zone d'emploi croisée avec le niveau A38 de la nouvelle nomenclature d'activités au lieu du niveau départemental) ; de plus on disposera chaque année de la double localisation au lieu de résidence et au lieu de travail pour les salariés et d'informations sur le sexe et la tranche d'âge quinquennale des travailleurs salariés et non salariés.

Hôtellerie de plein air (camping)

Les campings-caravanings classés le sont selon les nouvelles normes Atout France en vigueur depuis juillet 2012. Ils sont classés de 1 à 5 étoiles. Les conditions requises pour ce classement portent sur les équipements communs, les équipements sanitaires, l'accessibilité aux personnes handicapées.

Immatriculations de voitures particulières neuves

L'Insee publie mensuellement le nombre des immatriculations des voitures particulières neuves (hors utilitaires et transit temporaire) permettant ainsi de suivre l'évolution du marché automobile français. Le chiffre brut, communiqué par le Comité des constructeurs français d'automobiles (CCFA) est corrigé des jours ouvrables et des variations saisonnières (CJO-CVS).

Intérim

L'opération de « travail intérimaire » (ou « intérim » ou « travail temporaire ») consiste à mettre à disposition provisoire d'entreprises clientes, des salariés qui, en fonction d'une rémunération convenue, sont embauchés et rémunérés à cet effet par l'entreprise de travail intérimaire (ou entreprise de travail temporaire).

Elle se caractérise donc par une relation triangulaire entre l'entreprise de travail temporaire, l'entreprise cliente et le salarié, et implique la conclusion de deux contrats : un contrat de mise à disposition (entre l'entreprise de travail temporaire et l'entreprise cliente) et un contrat de mission (entre l'entreprise de travail temporaire et le salarié).

Logement autorisé

Un logement autorisé est un logement, non encore réalisé, qui entre dans le cadre d'un dossier de permis de construire ayant reçu un avis favorable.

Logement collectif

Logement dans un immeuble collectif (appartement).

Logement commencé

Un logement commencé est un logement faisant partie d'un bâtiment dont les fondations sont commencées (cas des logements collectifs) ou dont les « fouilles en rigole » sont entreprises (cas des logements individuels).

Logement individuel

Un logement individuel est une construction qui ne comprend qu'un logement (maison).

Micro-entrepreneur

Le régime du micro-entrepreneur est la nouvelle dénomination pour celui de l'auto-entrepreneur depuis le 19 décembre 2014. Ce régime a été mis en place par la loi de modernisation de l'économie (LME) d'août 2008 et s'applique depuis le 1er janvier 2009 aux personnes physiques qui créent, ou possèdent déjà, une entreprise individuelle pour exercer une activité commerciale, artisanale ou libérale (hormis certaines activités exclues), à titre principal ou complémentaire. Il offre des formalités de création d'entreprises allégées ainsi qu'un mode de calcul et de paiement simplifié des cotisations sociales et de l'impôt sur le revenu. Pour en bénéficier, l'entrepreneur individuel doit remplir les conditions du régime fiscal de la micro-entreprise. De nouvelles dispositions, définies par la loi Pinel du 18 juin 2014, s'appliquent depuis le 19 décembre 2014. Le micro-entrepreneur bénéficie ainsi :

- du régime micro-social ;
- d'un régime micro-fiscal ;
- d'une exonération temporaire de la cotisation foncière des entreprises ;
- d'une exonération ou d'une franchise de TVA du fait de son activité.

Avant le 19 décembre 2014, il bénéficiait également d'une dispense d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés (RCS) pour les commerçants ou au répertoire des métiers (RM) pour les artisans, sauf cas particuliers. Depuis la dispense a été supprimée mais l'immatriculation est gratuite.

Nomenclature d'activités française / NAF rév. 2, 2008

La nomenclature des activités économiques en vigueur en France depuis le 1er janvier 2008 est la nomenclature d'activités française (NAF rév. 2). La NAF a la même structure que de la nomenclature d'activités de la Communauté européenne (NACE rév. 2) mais elle comporte un niveau supplémentaire, spécifique à la France, celui des sous-classes.

La NAF rév. 2 comporte cinq niveaux comprenant respectivement : 21, 88, 272, 615 et 732 postes.

La NAF rév. 2 s'est substituée à la NAF rév. 1 datant de 2003 (entrée en vigueur au 1er janvier 2003). La NAF rév. 1 comporte cinq niveaux ayant respectivement 17, 31, 62, 224, et 712 postes

La NAF rév. 1 avait succédé à la NAF qui était en vigueur depuis le 1^{er} janvier 1993.

Nomenclature agrégée - NA, 2008

Avec le passage à la NAF rév. 2 (nomenclature d'activités française révisée au 1er janvier 2008), la nomenclature économique de synthèse (NES) associée à la NAF rév. 1 disparaît en tant que telle. En effet, cette nomenclature strictement française ne permettait pas de comparaisons internationales car elle ne s'emboîtait pas dans l'arborescence de la CITI et de la NACE.

La NAF rév. 2 contient deux niveaux agrégés « standard » : les sections et divisions en, respectivement, 21 et 88 postes. Ces niveaux sont communs à la nomenclature internationale d'activités CITI rév. 4, à la nomenclature européenne d'activités NACE rév. 2 et à la NAF rév. 2.

Il était toutefois nécessaire de disposer de niveaux de regroupements supplémentaires pour répondre aux besoins de l'analyse économique et de la diffusion en matière de données de synthèse.

Sept niveaux d'agrégation sont ainsi associés à la NAF rév. 2, dénommés « A xx » où xx représente le nombre de postes du niveau. Ils constituent la nomenclature agrégée (NA) :

- A 10 : niveau international, regroupement de sections ;
- A 17 : niveau français intermédiaire entre les niveaux A 10 et A 38.

Au niveau des sections (A 21), l'industrie manufacturière est détaillée en cinq postes et, inversement, certaines activités de services sont regroupées.

- A 21 : sections, niveau standard de l'arborescence de la NAF rév. 2 ;
- A 38 : niveau international, intermédiaire entre sections et divisions ;
- A 64 : niveau européen, intermédiaire entre les niveaux A 38 et divisions (A 88), provisoire ;
- A 88 : divisions, niveau standard de l'arborescence de la NAF rév. 2 ;
- A 129 : niveau français intermédiaire entre les niveaux divisions (A 88) et groupes.

Nuitées

Nombre total de nuits passées par les clients dans un établissement ; deux personnes séjournant trois nuits dans un hôtel comptent ainsi pour six nuitées de même que six personnes ne séjournant qu'une nuit.

Pôle Emploi

Pôle emploi est un opérateur du service public de l'emploi. Il est issu de la fusion entre l'ANPE et le réseau des Assedic qui est devenue effective par la loi du 13 février 2008 relative à la réforme du service public de l'emploi. Il a pour mission d'accompagner tous les demandeurs d'emploi dans leur recherche jusqu'au placement, assurer le versement des allocations aux demandeurs indemnisés, aider les entreprises dans leurs recrutements et recouvrer les cotisations.

L'objectif était de créer un opérateur qui permette notamment aux demandeurs d'emploi d'avoir un seul interlocuteur pour la gestion des offres d'emploi et de leur allocation. Pôle emploi existe juridiquement depuis le 19 décembre 2008, date de la première réunion de son conseil d'administration.

Population active (BIT)

La population active dite « au sens du BIT » regroupe la population active occupée et les chômeurs ; ces deux concepts étant entendus selon les définitions du Bureau International du Travail (BIT).

Sit@del2

Sit@del2 est la base de données du système statistique public relative à la construction neuve de logements et de locaux non résidentiels. Cette base est alimentée par les informations des permis de construire, permis d'aménager, permis de démolir et déclarations préalables. Sit@del2 est la continuité de Sitadel, prenant en compte les nouvelles variables des formulaires mis en place lors de réforme du droit des sols en octobre 2007.

Taux de chômage

Le taux de chômage est le pourcentage de chômeurs dans la population active (actifs occupés + chômeurs). On peut calculer un taux de chômage par âge en mettant en rapport les chômeurs d'une classe d'âge avec les actifs de cette classe d'âge. De la même manière, se calculent des taux de chômage par sexe, par professions et catégories socioprofessionnelles (PCS), par région, par nationalité, par niveau de diplôme...

Taux de chômage (BIT)

Le taux de chômage au sens du Bureau international du travail (BIT) est la proportion du nombre de chômeurs au sens du BIT dans la population active au sens du BIT.

Taux d'occupation (hôtellerie, hôtellerie de plein air)

Rapport entre le nombre de chambres (emplacements) occupés et le nombre de chambres (emplacements) offerts par les hôtels et campings ouverts. Il diffère du taux d'utilisation qui rapporte le nombre de chambres (emplacements) occupés au nombre de chambres (emplacements) total des hôtels et campings, qu'ils soient ouverts ou fermés.

Coordination Direction régionale de l'Insee Bourgogne-Franche-Comté

Contribution Draaf Bourgogne-Franche-Comté

Directeur de publication Moïse Mayo

Rédacteur en chef Martine Azouguagh

Auteurs Clément Bortoli (Insee, Division Synthèse conjoncturelle)
Laurence Malet (Draaf)
Florent Ovieve (Insee Bourgogne-Franche-Comté)
Julie Pariente (Insee Bourgogne-Franche-Comté)
Amandine Ulrich (Insee Bourgogne-Franche-Comté)
Guillaume Volmers (Insee Bourgogne-Franche-Comté)

© Insee 2017

Insee Conjoncture

Bourgogne-Franche-Comté



Bilan économique 2016 L'économie régionale en amélioration

L'économie de la Bourgogne-Franche-Comté présente un bilan qui incite à l'optimisme. Le marché de l'emploi, le chômage, les créations d'entreprises et la construction sont en amélioration par rapport à l'année précédente. En revanche, l'activité touristique est stable, le bilan est mitigé dans le transport et l'année est difficile dans l'agriculture mais cela est dû en grande partie à la météo.

Conjoncture n° 8
mai 2017

ISSN : 2497-4609

Insee Bourgogne-Franche-Comté
8 rue Louis Garnier
CS 11997
25020 Besançon

Directeur de la publication :
Moïse Mayo

Rédactrice en chef :
Martine Azouguagh

© Insee 2017

